

LA REVUE DU CAIRE

REVUE DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE

SOMMAIRE

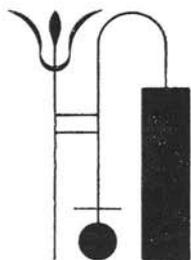
		Pages.
JACQUES ROGUÉ	Lettres à des Français ou présence de la France.	369
G. DE VAUX	Souvenirs de la Cour et du monde de Berlin.	398
MANIG BERBERIAN.....	Mon chemin ensoleillé.....	420
ÉTIENNE DRIOTON.....	Tombeaux égyptiens.....	436
J. FIECHTER.....	Le rosaire estival.....	448
E. DEGIARDE.....	La joute oratoire dans le drame grec (<i>suite</i>)..	450



ÉGYPTE: 10 PIASTRES



LE·SCRIBE



EGYPTIEN

EN PRÉPARATION :

AGENDAS POUR 1944

la plus belle série d'Agendas publiés en Égypte



FABRIQUE : 8-16 RUE SHALDJIAN — LE CAIRE

ADMINISTRATION : 21 RUE SOLIMAN PACHA

TÉLÉPHONES : 47815 - 47404

R. C. 33103

**SOCIÉTÉ ANONYME
FRANÇAISE**



OROSDI-BACK



LE CAIRE

R. C. 302

PORT-SAÏD

un titre de

Noblesse

la cigarette
de luxe

GIANACLIS



FOURNISSEURS
DE S.M. LE ROI
FAROUK Ier.

LA REVUE DU CAIRE

LETTRES A DES FRANÇAIS OU PRÉSENCE DE LA FRANCE.

LETTRE À DES FRANÇAIS.

Je dois m'excuser tout d'abord de ce titre. Il y eut beaucoup de lettres publiées depuis de longs mois — durant cette trop longue période sombre au cours de laquelle tant de nos compatriotes cherchèrent leur voie. Voie unique cependant, voie simple et lumineuse, celle de l'honneur et qui de plus est celle conduisant à la victoire. Il y eut surtout l'admirable *Lettre aux Anglais* de Bernanos. La mienne est beaucoup plus modeste.

Au jour le jour, nous voyons surgir des difficultés sans cesse renouvelées qui semblent barrer la route à la renaissance de notre pays. Alors qu'il lui faut au plus tôt un gouvernement libre et souverain, une sorte de malignité perverse ou d'aberration soigneusement entretenue s'y oppose jusqu'à présent. Et ce sentiment d'équivoque et de confusion se retrouve chez les Français comme chez certains de nos alliés. Un long chemin reste encore à parcourir jusqu'au but final, et comme pour cet équilibre humain que nous cherchons

tous, la présence de la France est nécessaire, je pense que cette question doit être mise au premier rang de nos préoccupations nationales, et je pense aux devoirs qui en résultent pour chacun de nous — nous Français d'outre-mer, libres de nos actions et de nos pensées, délégués naturels et permanents de notre Nation dans les pays étrangers où nous vivons. Quand nous n'avons plus rien, comme actuellement, quand notre Nation est nue et dépouillée de tout (nous qui avons tant aimé et tant donné), il faut bien insister sur ce point : nous sommes, nous restons, et nous devons rester tout un chacun des représentants accrédités de notre Pays en dehors de tous les Ambassadeurs officiels qu'on ne nous a pas encore rendus. Comme tels nous avons des devoirs.

Une unité française des pays libres du joug ennemi se réalise enfin après de longues difficultés. De cette unité doit sortir l'union. Contre cette union nous relevons trois éléments contraires : des sentiments d'amour-propre blessé, de respect humain qui empêchent d'aucuns de revenir sur leur opinion première envers la France Libre ; des intérêts de situation, donc intérêts purements personnels ; enfin une incompréhension de la position actuelle de notre Pays et ses conséquences. C'est par des paroles simples mais qui partent du cœur que nous devons faire comprendre notre point de vue, nous qui pensons, gratuitement croyez-le bien, que de Gaulle est plus qu'un Général portant deux étoiles sur les manches. Singulière situation, j'en conviens, où le seul groupement qui ait représenté véritablement l'âme française fut jusqu'ici le plus faible et le plus intransigeant. Mais que personne ne s'y trompe, même ceux qui s'opposèrent violemment à notre action ou qui désertèrent notre cause, c'est ici qu'est la grandeur. Et dans sa détresse la France n'a perdu ni le sens de la grandeur ni celui de l'indépendance.

Où, hélas, certains ont boudé jusqu'ici. Par eux, par leur abstentionnisme est donnée au monde l'image fausse et fictive

d'une France désunie. Je dis bien image fausse, image fictive, car si ceux-là persistaient dans une telle attitude, alors qu'il est temps encore d'unir leurs efforts à l'effort commun, ils marqueraient ainsi que, définitivement, ils ont rompu, ils se sont séparés de la communauté française. Et dans la situation où se trouve non seulement notre pays, mais la Civilisation Occidentale, cette attitude serait non seulement un crime, ce serait une faute. Je voudrais le leur montrer ici.

Je n'aligne pas ces grands mots pour le plaisir, mais parce que la guerre, et surtout cette guerre-ci, est une guerre de destruction totale, d'effondrements profonds et qu'il y aura beaucoup à reconstruire. Or, précisément, pour reconstruire, il y a et il n'y a que deux positions : ou se grouper derrière le chef de gouvernement qui aura la confiance de la nation en faisant abstraction de certaines tendances personnelles qui ne peuvent être que nuisibles dans la conjonction actuelle, ou se résigner alors (je parle de ceux qui seraient les « dissidents » de cette reconstruction) à être éliminés par la masse qui fermente, et brutalement peut-être.

Une situation que nous n'avons pas voulue, une invasion nous oblige à revenir à la politique du clan primitif pour maintenir nos droits, pour refaire notre édifice matériel et social pour nous « rassembler ». Ceci répond à un instinct profond, l'instinct de la conservation. Il exige impérieusement de grouper toutes nos forces, toutes nos valeurs morales et intellectuelles, parce que c'est en fait une loi de guerre et la Nation ne pourrait admettre que certains, délibérément, se soient soustraits à ce devoir.

Ceci n'est pas de la dictature, coyuez-le bien, ce n'est même pas une forme de totalitarisme pour employer ce néologisme barbare ; ce n'est ni une terreur rouge, ni une terreur blanche — c'est une nécessité vitale. Pour renflouer le vaisseau qui a heurté des écueils, qui fut systématiquement saccagé par des inconscients de la situation générale vraie, dont tous les

appareils de bord furent détruits ou (ce qui est plus subtil) faussés par de mauvais pilotes, on ne demande pas plus au calfat, qu'au forgeron, qu'à l'ingénieur s'il pense ceci ou cela en philosophie générale, on lui demande de faire équipe et d'apporter au travail collectif ses connaissances techniques et sa conscience d'honnête homme.

Il y a là, il doit y avoir là une discipline librement consentie. Et cela parce que c'est dramatiquement simple à dire (et cependant, il le faut dire) : la situation est grave. Et elle est grave non seulement parce que depuis 1914 la France, l'Europe, le monde est en guerre, mais parce que, la guerre achevée, il y aura tout à résoudre. C'est ce qu'a déjà dit Bernanos : « La Victoire nous donnera notre chance, elle ne résoudra rien ». C'est pourquoi la situation est dramatiquement simple aussi pour vous, Français, qui refuseriez votre part dans l'effort commun, qui ne penseriez qu'à vous abstenir pour ménager des intérêts ou des amours-propres (toutes choses respectables par ailleurs) ; car, si vous restiez figés en des attitudes ou des idées dont l'âge est révolu, vous auriez les conséquences : être broyés par la grande révolution qui vient. Cette révolution qui vient, dont nous sentons tous la nécessité, elle pourrait, en effet, être sanglante, et elle le serait précisément contre vous et tout ce que vous représentez. Élités françaises, élités jamais ralliées malgré les directions d'un Léon XIII, vous en seriez dès maintenant les victimes, et hélas, les justes victimes désignées parce que vous auriez renoncé à tenir votre place dans la partie qui se joue. Ne discutez plus le passé, ralliez-vous aux forces nouvelles. Le passé est mort.

Le passé est mort. Quel passé ?

Ne croyez pas que j'annonce ici la scission entre des temps anciens et des temps nouveaux. C'est une faiblesse de renier ses origines, et une civilisation n'est qu'une accumulation.

Or, dans le chaos de la guerre et de l'après-guerre, notre but est, précisément, de sauver la civilisation. Le passé mort, et celui qu'il faudrait tuer dans le cas où il ne serait point mort, c'est celui de nos querelles, de nos divisions, de la critique systématique et stérile. Fini, bien fini est le temps du nivellement par en bas et du conformisme pendant lequel la communauté française se laissait artificiellement diviser en une multitude de partis divergents, à croire que chacun cherchait non ce qui pourrait unir et permettre de construire, mais au contraire, ce qui le séparait de son voisin. Et c'était non seulement la règle entre les hommes mais la règle qui s'étendait à la politique, à l'économique, à tout ce qui touchait la vie profonde du pays. Nous étions en pleine confusion, et dans cette confusion insigne (avec parfois, hélas, une parfaite bonne foi), de très nombreux Français jouaient le jeu de l'ennemi.

De cette situation, il est resté des séquelles. Elles doivent disparaître. Pour cela, il faut faire, franchement, loyalement, ce qu'on pourrait appeler « sa retraite politique intérieure ». Français, Français qui avez la chance matérielle, physique, de vous être trouvés outre-mer, libres de l'occupation ennemie, libres de ses contraintes et de ses outrages, ne croyez-vous pas qu'en France, où pèse ce joug ennemi, comme dans les Oflagen et les Stalagen où se trouvent nos prisonniers, comme dans les camps de concentration et les prisons où se trouvent nos martyrs, comme dans les foyers où se pleurent les otages fusillés, ne croyez-vous pas que cette retraite politique soit déjà faite par tous nos compatriotes ? Ne croyez-vous pas que la souffrance physique, la souffrance morale ne soient génératrices de saine vertu civique — et, à cette vertu civique, vous qui n'avez rien connu de tous ces maux, vous vous refuseriez ? Permettez-moi de le dire, quelque honorables que puissent être vos anciennes idées politiques, elles sont de toutes petites choses dans le grand cataclysme qui s'est abattu sur le monde. Si vous continuiez à mettre quelque passion à côté de vos

anciennes étiquettes de parti et que vous ne vous arrêtiez qu'à cela, vous ne vous arrêteriez qu'à une ombre.

Ce passé est mort, il faut le répéter ; et nous ne reconstruirons non seulement une France, mais une Europe nouvelle qu'à la condition que ce passé soit bien mort.

En fait, il est assez facile de s'entendre sur ce point ; mais aussitôt que nous voulons passer, et que nous passons à l'action, donc aux hommes, la discussion commence. Discussion stérile, non seulement stérile et injuste, mais néfaste puisqu'affaiblissant la position de notre pays. Nos amis, nos alliés peuvent douter de la France quand ils voient certains d'entre nous entretenir cette confusion dont le collapsus français aurait dû marquer la fin.

Si cet exposé sans prétention est destiné à des Français, je souhaiterais que certains passages fussent lus par nos Amis. Car, ici, je leur dirais : « Si je ne crains pas d'écrire ainsi de nos difficultés, c'est parce que je sais que tous ceux qui pensent, qui marchent avec de Gaulle ont raison et que c'est non seulement la voie du salut, mais celle de la grandeur. Je voudrais entraîner nos compatriotes réticents pour éviter des catastrophes, à eux, à leur classe, je dirais presque à leur caste. Parce que la guerre n'est pas finie. Leur attitude en définitive nuit à la poursuite de la guerre. Leur doute freine la Victoire. De cela, je le crains, la Nation les rendra personnellement responsables. » Ceci semble évident. Parlant d'eux, je relève cette phrase de François Quilici : « Ils avaient perdu le sens de leur peuple, et les ornements de l'intelligence et du bon goût les avaient séparés des vérités éternelles parce que la vérité est une créature rustique et sans apprêt. » Cette vérité rustique et sans apprêt est en marche.

S'il a fallu plusieurs mois pour y parvenir, la mystique gaullienne a obtenu que dans tout l'Empire Français — à l'exception de cette pauvre Indo-Chine livrée par Vichy aux Japonais — les Armistices ne soient pas reconnus et toute la

législation de Vichy annulée. Voilà une situation claire. Il est impossible dorénavant d'assister à la guerre en spectateurs, comme semblaient nous y convier les hommes de Montoire.

Dans ces conditions il faut se demander avec anxiété quel ressort a donc fléchi en ces compatriotes. Il suffit pourtant de s'être confronté avec soi-même, au moment de la capitulation ou au cours des longs mois que mit l'empire à se rassembler, pour en sortir assurés que dans le cataclysme qui pèse sur le monde, nos petites idées personnelles ne sont rien. La Nation exige le sacrifice en commun pour notre idéal de Liberté, et pour cela il faut nous grouper derrière le Chef (et il n'y en a qu'un), celui qui spontanément depuis le jour même de la défaite de nos Armées a maintenu, contre tout et contre tous, la position de la France. Mouvement spontané et instinctif même. Et son instinct fut précisément tellement sûr, répondit tellement au sentiment encore inexprimé de la communauté, que c'est derrière ce Chef, hier inconnu de tout ce peuple, que le peuple français s'est rangé. Quand nous prenons cette position, nous ne faisons pas acte de partisan, nous constatons que la Nation Française a mis sa confiance en de Gaulle et que de Gaulle dans la guerre mondiale actuelle est le stratège du peuple français, au même titre que Churchill pour l'Angleterre, Staline pour la Russie, Roosevelt pour les États-Unis.

Ne cherchons ni précédent, ni argutie de droit. Qu'un homme, par sa seule valeur morale et les valeurs morales qu'il a cristallisées ait pu arrêter sur la pente des abandons irrémédiables un pays qu'il n'habite même plus et où des usurpateurs du pouvoir légal l'ont discrédité par tous les moyens et même condamné à mort ; qu'un homme par la seule force du verbe et de l'exemple ait pu réunir autour de lui tous les éléments de la Nation, et d'une nation infiniment divisée jusqu'ici sur les questions politiques de personne ou de programme ; et que cet homme ait obtenu une discipline

librement consentie sans avoir employé aucun des moyens qui font les dictateurs, ceci est une situation de fait qui s'impose et ne se discute pas.

C'est pour cela qu'en lui, par lui, la France a droit de cité. Non seulement parce que la France de de Gaulle s'est toujours battue, mais parce que les Français de France l'ont plébiscité. Et de même que Churchill pour l'empire britannique, Staline pour la Russie, Roosevelt pour les États-Unis, de Gaulle pour la France doit apparaître en toute indépendance aux conseils des Alliés et y soutenir nos intérêts.

C'est ainsi que de Gaulle représente à lui seul le Gouvernement Français. Toutes les critiques restrictives n'y changeront rien.

Il convient donc d'être objectifs, de Gaulle représente le gouvernement de la France, et toutes les critiques n'y changeront rien. Mais elles continueront à être nuisibles aux intérêts supérieurs de notre Pays. C'est au nom de cet intérêt supérieur qu'il est nécessaire de convier encore et toujours à venir à nous tous les abstentionnistes ou les opposants qui n'avaient point encore vu que l'extrême gravité des problèmes à résoudre l'exige.

La guerre est un fléau, disaient nos manuels des classes enfantines. Ce fléau nous savons les dévastations immenses qu'il a causées. Nous savons que tous les maux qu'il entraîne, déjà vus, subis de 1914 à 1918, oubliés hélas par la plupart d'entre nous et la majorité de nos alliés, nous savons que tous ces maux sont cette fois-ci infiniment plus accentués, plus cruels, scientifiquement organisés. En fait, l'Europe subit une invasion. « Civilisations, civilisations, nous savons maintenant que vous êtes mortelles », disait déjà Paul Valéry à la fin de l'autre guerre (*Variétés II*). Mais la barbarie nazie moderne recherche non seulement l'hégémonie politique et économique sur les continents au profit d'une race, elle est aussi une lutte morale et philosophique. On massacre des hommes

pour leurs idées : la civilisation occidentale, la chrétienté est en danger.

Pour arrêter cette barbarie en marche, il a d'abord fallu que le monde se rende compte enfin des véritables visées d'Hitler, et le réveil de la conscience mondiale fut lent : après la Pologne subjuguée, la Hollande et la Belgique envahies, il a fallu la France et son irremplaçable sacrifice. De la lenteur de ce réveil de la conscience mondiale, la France n'est pas cause, ou plus exactement elle n'est pas seule en cause. Que serait-il advenu si la splendide et unique résistance anglaise avait fléchi ? si la Russie n'avait pu supporter seule, si longtemps et avec quelle magnifique conscience nationale, le poids de tout l'appareil guerrier ennemi ? Dans cette bataille gigantesque la France est tombée à l'avant-garde. Ainsi, après les fautes propres à sa politique de Paix, chaque nation payait à son tour son tribut pour la sauvegarde de la Civilisation. Puis, peu à peu, les mesures de guerre sont intervenues pour colmater cette invasion, et pour bientôt l'abattre. Il reste à prendre les mesures politiques. Ni aux unes, ni aux autres, la France ne doit être absente, et si de Gaulle renonçait à cette position il trahirait son destin.

De 1940 à fin 1942, les Français combattants n'étaient peut-être pas très nombreux. Ils ont pu rendre cependant d'inappréciables services à la cause des Alliés. Territorialement, c'est la soudure du bloc Afrique Équatoriale française-Cameroun avec le bloc britannique de la Nigéria et du Soudan d'une part, avec le bloc du Congo Belge et de l'Afrique du Sud d'autre part, qui a permis d'éviter la catastrophe en Afrique méditerranéenne. Cette histoire sera écrite un jour ; mais il n'est peut-être pas inutile de rappeler que c'est aux jours les plus sombres d'août 1940, quand Kassala était tombée, que les troupes italiennes s'apprétaient à glisser le long de la frontière du Tchad, venant des oasis libyennes, pour former la seconde branche de la pince qui devait faire

tomber le Soudan et après lui toute l'Égypte, puis toute la Méditerranée, c'est à cette époque que les coloniaux du Tchad, de Brazzaville, du Cameroun ont choisi. Deux ans plus tard, Bir Hakim forçait l'admiration même des plus sectaires. Ainsi, deux fois la fortune aura changé de camp, des pertes irrémédiables de positions n'auront pas été consommées par suite de l'intervention décisive de cette petite poignée de Français Combattants. Et quand chaque matin, dans la clarté lumineuse des premières heures du jour, le pavillon britannique se monte au haut des mâts et flotte fier de sa liberté sur les rives dorées de la Méditerranée, un vrai symbole serait d'y joindre le fanion à Croix de Lorraine marquant que notre sang a permis le maintien de ces positions.

Pourquoi faut-il que des Français n'aient pas compris, n'aient pas voulu comprendre et que nombre d'entre eux aient été les détracteurs d'une situation morale que l'ensemble du monde reconnaissait? Ah, croyez-le bien, il approche à grands pas le moment où toutes ces erreurs ne pourront plus être pardonnées.

Je ne veux pas parler ici des discussions d'Afrique du Nord dont trop de personnes se sont occupées, avec sans doute des intentions honorables, mais en fait maladroitement et que nous déplorons. L'important, c'est que des forces militaires françaises de plus en plus nombreuses entrent dans la guerre, et que nous, Français libres d'outre-mer, après avoir été si longtemps seuls, nous revoyons après König et Leclerc, des chefs militaires français capables, non seulement de tenir tête à l'ennemi, mais de le battre. Ceci, pour l'étranger, restaure la valeur de notre Armée. Et nous savons que sur le champ de bataille l'union des Français est faite.

Cette assertion laisse bien supposer, ce qui existe hélas, que dans d'autres domaines une certaine opposition agit contre cette union. Si nous la devons évoquer ici, c'est parce que demain, lors de la libération, nous pouvons trouver des pro-

blèmes identiques à résoudre. Dans cette opposition se trouvent ceux qui ont franchement collaboré, qui ont lié leurs intérêts ou leur ambition au succès de l'ennemi, qui détenant l'autorité ont mis cette autorité et les moyens de pression qu'elle représente, au service de l'ennemi ; et il y a la clientèle qui les entoure. Un seul rachat est possible pour ceux-là : le champ de bataille. Là seulement, ils pourront solder anonymement l'étendue de leurs crimes. Nous ne voulons d'aucun sectarisme et c'est pourquoi, pour la France, nous leur offrons cette possibilité. Mais il existe aussi une masse longtemps inquiète et indécise, mal préparée aux bouleversements actuels, profondément loyale et patriote, qui n'a pas encore vu peut-être que son devoir est de prendre sa place aux côtés de de Gaulle, et je n'ose pas dire, son intérêt. Lui seul la protégera des grandes aventures qu'elle redoute. Enfin, restent ceux qui ont cette mentalité des vaincus et pour lesquels la France est finie. S'ils ne parviennent pas à se ressaisir, leur attitude sera la cause de mouvements violents au cours desquels ils seront balayés.

Je crois à cette révolution qui vient. La majorité sent cette révolution qui vient et la veut. Nous la dirigerons. Et c'est parce que nous croyons que la France ne peut se permettre une révolution de structure sanglante, et c'est parce que l'Europe a besoin d'une France qui ne soit pas bouleversée par une révolution de structure sanglante, que le devoir des Français vis-à-vis de leur pays, le devoir des Nations unies vis-à-vis de l'Humanité, est de reconnaître au plus tôt de Gaulle, sans restriction, comme chef actuel du vrai Gouvernement français.

Et, je vais vous le dire tout bas, parce que je ne veux faire à nos alliés nulle peine, même légère, et ceci sera pour nous la preuve définitive que la Nation française, malgré le joug ennemi, est encore libre.

Nous réclamons la Liberté, car, pourquoi abdiquerions-nous sur ce principe ? Un complexe d'infériorité et de défaite

existerait-il encore ? et au lieu d'affirmer que la France est libre, l'Empire français reconstitué et reconstitué le Gouvernement français, pourquoi accepterions-nous cet abandon gratuit, inexplicable, qui fait écrire : « Nous ne sommes point, et ne pouvons être le Gouvernement de la France. » Quoiqu'on fasse, il existe là une fissure profonde sur laquelle on peut jeter un voile si les nécessités de l'heure l'exigent, mais cette fissure existe.

Hé, je le sais bien, ce mot seul de gouvernement réveille bien des passions. Comme il faut être juste et que le ton direct et quelque peu familier d'une lettre permet de confesser bien des vérités, ce mot de gouvernement amène bien des discussions chez les Français Combattants eux-mêmes, il n'y a pas lieu de le cacher.

Il conviendrait de s'entendre d'abord sur le sens du mot gouvernement. Administrer et gouverner sont deux choses différentes, et je m'excuse d'évoquer la comparaison naïve avec un immense paquebot où tout marche à bord d'une façon parfaite parce que l'administration y est bonne mais qui errerait sans but sur les flots car aucun commandant ne donnerait la voie à suivre, et n'utiliserait cette nef puissante à des besoins sagement étudiés et établis. Administrer est un moyen, gouverner est un but.

Du jour où de Gaulle lançait son premier appel, où sous les deux petits drapeaux français entre-croisés, il disait prophétiquement : « Rien n'est perdu. Rien n'est perdu parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que ce jour-là, la France soit présente à la Victoire. Alors elle retrouvera sa Liberté et sa grandeur ». De ce jour-là, de Gaulle ne faisait pas acte d'un général français qui rassemblait des soldats français pour donner des combattants à la solde des alliés, de Gaulle faisait déjà acte d'un chef d'État. Et c'est pour cela, parce qu'il

n'était pas un rebelle, mais qu'il incarnait momentanément l'État, la France libre, qu'il a été suivi. Ceci n'a pas échappé aux observateurs avisés. Voici ce que fin 1941, Nicholson écrivait dans la revue *Spectator* : « Nous avons regretté que le général de Gaulle se montrât si difficile, si intransigeant, si autoritaire. Nous avons été chagrinés de l'insistance avec laquelle il a revendiqué son indépendance. Nous nous aperçûmes que sa volonté de demeurer essentiellement et agressivement français était sage et que lorsqu'il rentrera en France, ce ne sera pas dans le fourgon des alliés. Nous voyons aujourd'hui que l'apparente arrogance de sa personne incarne et défend la fierté blessée de la France et que, dans son regard méditatif et confiant, se reflète la patience de la sagesse. »

Ceci montre assez bien, je crois, que le Chef des Français Libres, du fait même de son attitude, devenait un Chef d'État.

Mais alors les passions politiques encore mal domptées, si elles acceptent et exceptent de Gaulle, s'attaquent aux hommes qui l'aiderent au fur et à mesure du développement de la situation. Cette négation de l'action, cette nécessité de toujours diviser, de toujours chercher ce qui est « contre » et non ce qui est « pour » — quel esprit du mal, quelle cinquième colonne en ont à jamais répandu les germes dans notre Nation ? Des gens de chez nous ne voudraient donc ni rien apprendre ni rien oublier ? L'effondrement français ne leur suffit donc pas ? et n'ont-ils point conclu, pas vu encore que la critique systématique aboutit à la division, alors que la véritable solidité nationale est fondée sur l'entraide constante ?

Ah, Français, Français, peuple sage et profondément raisonnable en sa masse, industriel, économe et persévérant en ses foyers, trop conservateur en ses méthodes et commettant trop souvent le péché d'intelligence, celui qui s'attache à des à-côtés, à des luttes d'idées pour le plaisir, et qui donne ainsi au monde une image étrange et abusive d'instabilité et de frivolité — Français, ce temps est passé, car l'enjeu est

trop grand ; il faut reconstruire ! Si vous ne vous y mettez pas tous, je dis bien tous, avec nous, alors vous seriez de la France une partie morte, celle dont on se sépare pour conserver sain et vivant le reste du corps. « Une capitulation est essentiellement une opération par laquelle on se met à expliquer au lieu d'agir. »

« Et les lâches sont des gens qui regorgent d'explications », voilà ce qu'écrivait Péguy. Et voilà ce que nous ne devons pas cesser de dire.

Faudrait-il admettre que les critiques perpétuelles et stériles dont on a abusé pendant des années dans la presse (et dans n'importe quelle presse) auraient corrompu une des fibres raisonnables du caractère, de l'intelligence des Français ? C'était pour les uns, un jeu de l'esprit — jeu destructeur — c'était pour les autres, du moins le croyaient-ils, une marque de finesse, enfin pour certains ce n'était qu'un moyen, celui de pêcher en eau trouble. Mais cet abus de la liberté d'opinion ou de la liberté de discussion a laissé des traces profondes dans notre mentalité et il semble avoir retiré à certains le goût de l'action, des responsabilités, des initiatives. La révolution qui vient sera jeune, forte, ardente. Elle prendra, si d'autres se refusent, des hommes de bonne volonté. Mais il serait si beau et tellement utile pour l'équilibre général, qu'abandonnant définitivement nos querelles partisans, nous réformant sur ce point, nous coopérons tous au relèvement du pays, à l'édification de cet édifice nouveau que nous voulons tous.

Et puis, « nous qui voulons toujours raison garder » (quand il s'agit des hommes), voyons le problème sous son véritable jour. Le mouvement de de Gaulle a été un rassemblement d'énergies et de bonnes volontés. Ses gens viennent de tous les milieux. Il n'y a pas, il ne peut y avoir de coup de baguette magique qui, du jour au lendemain, change les hommes. Nos hommes politiques nous ont déçus, pour ne pas dire plus.

Nos élites, pour une part, s'étaient abstenues et se désolidarisèrent de la politique républicaine, et d'autre part, beaucoup de fausses élites avaient occupé ces places laissées vides, uniquement pour l'intérêt de la place. Il faut à nouveau faire un choix. Et alors que, de 1918 à 1939 nous n'avons pas su faire ce choix, quand toute la Nation était libre, nous voudrions que, de cette phalange qui a suivi de Gaulle, naissent de suite des génies ? Il faut du temps pour forger les cadres. Aidez-nous à forger ces cadres, c'est ce dont la Nation a le plus grand besoin. Ce serait mesquin de limiter sa confiance à la personne seule du Chef, sans l'étendre aux auxiliaires qu'il a momentanément choisis.

Suivez la marche sage de sa pensée. Tout vient et viendra en son temps. Sachons freiner des impatiences licites mais inopportunes. Les grandes idées, les lignes générales ont été posées. Relisez maintenant un des derniers appels du général de Gaulle, vrai programme de chef de gouvernement et auquel on n'a pas donné l'importance qu'il convient. On peut le résumer ainsi : un édifice neuf — une démocratie réelle — des cadres nouveaux.

Au risque d'allonger cette lettre, je citerai ici ces passages d'une importance capitale :

«... Malgré ses épreuves terribles, notre peuple se sait et se sent assez riche d'idées, d'expérience et de force pour bâtir comme il l'entend l'édifice de son avenir... (La Nation) n'en a pas moins condamné l'impuissance politique, le déséquilibre social et l'affaissement moral qui paralysèrent le système confondu avec son désastre.»

Et voici le programme du gouvernement de de Gaulle :

«... Une démocratie réelle où, ni les jeux de professionnels, ni les marécages d'intrigants ne troublent le fonctionnement de la représentation nationale ; où en même temps le pouvoir, qui aura reçu du peuple la charge de la gouverner, dispose organiquement d'assez de force et de durée pour

s'acquitter de ses devoirs d'une manière digne de la France

« Un régime économique et social tel qu'aucun monopole et aucune coalition ne puissent peser sur l'État ni régir le sort des individus ; où, par conséquent, les principales sources de la richesse commune soient ou bien administrées ou tout au moins contrôlées par la Nation ; où chaque Français ait à tout moment la possibilité de travailler suivant ses aptitudes dans une condition susceptible d'assurer une existence digne à lui-même et à sa famille ; où les libres groupements de travailleurs et de techniciens soient associés organiquement à la marche des entreprises, telle est la féconde réforme dont le pays renouvelé voudra consoler ses enfants.

« Pour animer et conduire demain cette nation renouvelée, il faudra des cadres nouveaux. La faillite des corps qui se disaient dirigeants ne fut que trop claire et ruineuse. Tout ce qu'elle subit, la France ne l'aura pas subi pour reblanchir des sépulcres. »

Tout commentaire serait superflu.

Nos ennemis ont bien compris dès le début ce que représentait la mystique qui se formait derrière de Gaulle. S'ils l'ont poursuivie avec tant de haine, s'ils l'ont fait poursuivre, lui et ses premiers adeptes, avant tant de bassesse, c'est qu'ils sentaient qu'une grande force morale était née, allait grandir — que la France non-vaincue ressurgirait derrière cet homme, comme au loin sourd la source que, par des courants souterrains, alimentent de grands lacs impavides et muets. Le temps a prouvé qu'effectivement la France Combattante, l'âme, la personnalité, la mystique gaullienne étaient — sont — l'expression même de la vraie communauté française. C'est contre cette force imprescriptible, croyez-le bien, que le nazisme, ménageant la France au lieu de la détruire, y applique à la fois une politique de soutien et de division en appelant à lui une partie du pays pour une collaboration totale qui, en fait, serait une véritable coopération.

N'aviez-vous pas été frappé par ce fait que la France fût l'objet d'un traitement, d'une publicité toute spéciale? La France, pour laquelle nous connaissons tous la haine d'Hitler, cette Nation qu'il veut détruire, pourquoi, brusquement, quand il la tient à sa merci, pourquoi Hitler (personnifiant l'éternelle Allemagne), y joue-t-il un jeu que n'avait prévu ni *Mein Kampf*, ni la propagande de Goebbels, sinon parce qu'ils n'avaient pas prévu de Gaulle et l'énorme fidélité française qu'il représente? Alors sentant que ce pays n'était pas dans son fondement la masse pourrie qu'il croyait, Hitler se présente au bourgeois français non seulement en « libérateur » comme il l'avait dit à Rauschning, mais en associé pour créer une Europe nouvelle, dont tout le monde peut facilement parler, l'idée étant du domaine commun. Et comme Hitler, lui, le vainqueur de l'Europe, s'aperçoit que sans la présence d'un gouvernement français à ses côtés il ne peut réussir la reconstruction de l'Europe qu'il veut tenter à son profit, il crée un gouvernement postiche. Quels résultats n'aurait-il pas obtenus si ce gouvernement français avait correspondu aux véritables sentiments de la communauté française, avait eu l'appui et le puissant levain de toute l'intelligence française? Mais l'âme de la communauté française, mais l'intelligence française se sont dérobées, elles sont avec de Gaulle, chez les Alliés. Par-dessus les armées, par-dessus les mers, le duel apparaît alors nettement entre deux hommes : de Gaulle et Hitler. Et de Gaulle a déjà vaincu ; la croix de Lorraine a vaincu la croix gammée. Ainsi le poids qui, depuis le premier jour, allait manquer à l'équilibre européen d'Hitler, c'était l'âme française ; et c'est, croyez-le bien, parce que l'âme française n'est pas enfermée dans la Prison européenne, qu'elle est libre et qu'elle combat, que la prison européenne n'est qu'un baraquement sans fondement qui demain s'effondrera.

C'est un point capital sur lequel il nous faut méditer. Car c'est un profond mystère de constater que nos Amis et nos

Alliés n'ont pas encore compris à ce jour, semble-t-il, la force nouvelle que leur apporterait un libre gouvernement français, qui, lui, ne serait pas une usurpation parce qu'il existe jusqu'à l'évidence. Dans le jeu si complexe de la stabilité de l'Europe et du Monde de demain, ils diminuent et retardent ainsi bien inutilement l'étude de problèmes qu'aucun pays, aussi puissant matériellement soit-il, ne pourrait résoudre seul.

J'ai scrupule à évoquer ainsi les grandes lignes de l'équilibre des forces mondiales, qu'il faudra trouver à la fin des hostilités entre des Amériques puissantes, disposant d'une capacité de production colossale qu'elles auront tendance à vouloir utiliser à plein rendement ; une Europe appauvrie, pansant ses plaies, et qui ne se sauvera de la ruine que par l'intelligence et par une union sociale, donc économique, nouvelle ; une Russie durement éprouvée mais apportant une mystique jeune et l'expérience encore inconnue pour nous des dernières solutions humaines qu'elle a trouvées pour son pays ; une Asie chaotique ; les heurts d'idées, d'intérêts, de mystiques, ne manqueront pas.

Dans ces études et discussions la position de la France est simple. Sa force est faite de sa faiblesse. Elle ne peut en rien faire état pour appuyer ses thèses sur une force physique. Elle ne peut faire appel qu'aux valeurs morales. En aurait-on peur ?

Déjà il apparaît que la non-présence de la France, par la non-présence de son gouvernement devient une faiblesse pour la liberté. Et si parfois la grande voix de la Russie reste sans écho ; si les appels de toutes les nations européennes ne trouvent pas une voix avertie et désintéressée pour les soutenir ; si certaines idéologies d'Amérique ne nous semblent pas à notre mesure ; si nous ne pouvons pas toujours mieux marquer des communautés d'idées avec les Britanniques ; c'est qu'en cet ensemble, il manque la voix de la France. Oui, je le dis comme je le crois, et je pense qu'il le faut croire ainsi, malgré une bonne foi, une bonne volonté évidentes, les décisions et les jugements d'Outre-Atlantique se sont encore mal

adaptés aux aspects complexes des libertés européennes. Il n'y a pas d'inimitié à signaler un tel état de choses, il y a, au contraire, de l'amitié à signaler cet écueil qui ne serait grave, qui ne pourrait devenir grave, que s'il subsistait. La voix de la France est nécessaire pour faire comprendre à l'Europe des positions américaines si profondément différentes des positions du Vieux Monde.

«... Et c'est pour cela que nous ne nous abusons pas quand nous croyons que tout un monde est intéressé dans la résistance de la France aux empiètements, et que tout un monde périrait avec nous. Et que ce serait le monde même de la liberté!» Ainsi déjà, disait Péguy. Et il avait raison.

Alors que l'ennemi a senti, lui, dès le premier jour, l'impérieuse nécessité d'associer la France à la reconstruction européenne, ne laissons pas se créer ici d'inutiles heurts, et souhaitons uniquement que sa présence enfin acceptée par tous humanise ce qui sera le système de demain. Car dans le système des pensées alliées, il ne s'agit pas seulement de vaincre. Il s'agit de modifier, de substituer, de remplacer. Cela n'est pas possible en l'absence de la France. Sans quoi, il faudrait admettre que nous n'avons même pas une position aussi favorable que celle de l'ennemi qui, lui, peut toujours préparer ses constructions dans le futur système européen, réadapter ses idées, et profiter d'un jeu dont nous serions nous-mêmes absents.

Hitler a bien dit et répété qu'il fallait mener à la même échelle la guerre politique et la guerre militaire. Si sur le plan militaire, la présence et la coopération de tous les alliés ont été obtenues, nous devons constater que sur le plan politique, nous ne sommes pas encore parvenus à une aussi vaste compréhension de la situation.

Nous réclamons la présence de la France !

Présence de la France !

Tout à l'heure, en invoquant l'action militaire des soldats

de de Gaulle, un nom, un seul nom faisait vibrer tous les cœurs, élevait nos âmes dans le souffle du plus pur patriotisme : celui de Bir Hakim.

D'où étiez-vous, soldats de Bir Hakim? De Bretagne et des Flandres, d'Alsace et d'Île de France, braves gens de chez nous comme braves gens du Pacifique et de l'Oubangui, de Carnot, de Bozoum — étrangers de notre Légion, de ceux-là qui comprennent tant la France, que c'est sous le drapeau français qu'ils luttent et meurent pour la liberté de leur propre Patrie. Ah! si une union existe, si une union se prouve, c'est bien celle de la commune solidarité du champ de bataille, de la commune bravoure, comme des communes souffrances ou du suprême sacrifice.

Ô morts de Bir Hakim — c'est devant la stèle nue et dépouillée qui s'élève là-bas dans le souffle brûlant du désert, dans la splendide et orgueilleuse solitude qui désormais sera la vôtre, c'est devant vous que nous allons nous recueillir.

Votre sacrifice ne peut être vain. Votre exemple ne peut être inutile. La voie que vous avez tracée ne sera point désertée. Votre sacrifice fut consenti pour la sauvegarde française. Aucun Français ne saurait refuser son appui pour compléter votre défense, pour assurer la pérennité de votre effort, pour maintenir ce que vous avez maintenu au prix de votre vie. La véritable union des Français, de tous les Français honnêtes, droits, loyaux, il serait vain qu'elle n'existât qu'au seuil incertain du suprême sacrifice — car une Nation est une suite continue. Grands morts de Bir Hakim, vous avez définitivement dicté leur devoir aux vivants.

Pour que la France vive, l'union est nécessaire.

Pour que la France respandisse, l'union se fera.

Pour que la France reprenne sa place dans le monde, l'union est faite.

Avec nous, la France jeune, combattive, ardente, Vive la France!

LETTRE A UN NOTABLE.

A Monsieur le Conservateur, Vice-Président des Comités d'Approvisionnement de la Basse-Seine, Officier d'Académie, Basse-Seine,

FRANCE.

Mon Cher Président,

Toutes ces « circonstances de guerre », que vous trouviez si « tragiquement anormales », dans la dernière lettre que je reçus de vous, sont, évidemment, fâcheuses — quand il s'agit, comme vous me le dites, de « chercher à s'en tirer du mieux possible ». Plaise au Ciel que tout le monde, ou plus exactement chaque individu, puisse s'en tirer le mieux possible, mais, hélas, les Français qui se sont jetés dans l'action (et que vous approuvez tout bas tout en les craignant beaucoup), risquent chaque jour non seulement leur situation personnelle, mais leur peau. Et cela est un fait dont vous devrez vous souvenir.

Évidemment, les cours de Bourse que vous m'avez communiqués semblent vous satisfaire et, si je ne m'abuse, c'est une marque discrète d'approbation de votre part envers le système de coopération financière-industrielle-commerciale et politique des gens-de-Vichy, envers lesquels vous restez par ailleurs, je vous en donne acte, sur une prudente réserve, tenant ainsi à vous ménager, le cas échéant, d'autres positions. Ceci est bien dans les traditions de votre société. Il y a un siècle, vos grands-pères et vos pères ont pu crier successivement « Vive le Roi ! », « Vive l'Insurrection », « Vive Cavaignac », « Vive la République », « Vive l'Empire ». . . Le principal étant alors que la rente tînt. Et la rente tenait ! Et en somme, le gouvernement de Vichy vous apporta un ordre

auquel vous rêviez depuis longtemps et dont vous dûtes la réalisation à cette drôle de guerre, sans que vous ayez eu à prendre publiquement vos responsabilités. C'est, politiquement parlant et à la façon des arrondissementiers, une situation magnifique.

Je ne m'y fierais pas trop. Votre demi-sécurité actuelle me semble extrêmement instable et fort imprudente et, si vous ne modifiez pas votre façon de voir, vous « risqueriez gros » — comme on dit. Car, en somme, l'aventure maxima que vous consentiriez à subir lors de la Délivrance du sol national, c'est le gouvernement de Vichy, sans Vichy. Ce sont ses lois, ses décrets, sa phraséologie que vous voulez garder, car ils vous rassurent. Vous souhaitez continuer à jouer sur une équivoque politique le même jeu qu'avant, avec des politiciens nouveaux sans doute, mais qui feront à votre profit les mêmes marchandages, les mêmes combines, les mêmes petitesesses, les mêmes irrégularités, les mêmes intrigues, les mêmes injustices, les mêmes trahisons. Et tout cela deviendrait moral et salutaire car cela se ferait au nom de principes qui maintenant valent quelque chose, scrongneugneu, au nom des principes de « l'Ordre Nouveau ». Ainsi pensez-vous avec tous les pontifes. Et comme il y eût hélas une hécatombe qui, de 1914 à 1918, nous coûta 1.800.000 morts, qu'il faut tenir leurs places, que vous avez longtemps présidé l'Association des Parents-dont-les-fils-sont-morts-pour-la-Patrie, qu'à son banquet annuel vous saviez prononcer des allocutions émouvantes, vous vous êtes largement persuadé et honnêtement persuadé — (là, chaque matin, devant votre miroir) — que vous vous dévoueriez largement à la Patrie quand elle ferait appel à vous. Votre pensée intime, je vais vous la dire : vous pensez que ce temps est venu et que le mieux que l'on puisse donner à la France assagie, c'est un solide « Conseil des Anciens ». Dans ce cas Pétain me semblerait encore un peu jeune pour y présider, pourquoi n'avoir pas choisi Bugeaud ?

Vous savez combien je fus toujours respectueux de tout cet ordre établi, comme tous ceux de ma génération et, que nous ayons cherché la réaction contre l'insipidité des temps ou vers la droite ou vers la gauche, nous avons été de dociles moutons sous la coupe des gouvernements successifs et nos seules incartades furent de nous battre entre nous. Querelles bien stupides, d'ailleurs et, de 1919 à 1939, faisant confiance aux experts, aux techniciens de la politique, aux notables, nous avons naïvement cru qu'il n'était pas décent de se jeter dans l'arène quand tant de sommités aux noms et aux titres sonores avaient pris la charge de guider le pays. La seule marque d'une dépendance que moi et mes semblables ayons jamais donnée fut d'élire en 1919 une Chambre dite « Bleu Horizon ». Elle s'égara suffisamment pour nous prouver l'insanité de telle initiative et, par la suite, nous y renonçâmes. Nous voyons maintenant où ce renoncement nous a conduits. Cette fois, nous avons bien compris.

Et voilà ce que nous avons compris. En ne nous imposant pas pour coopérer à la direction de la chose publique, en ne chassant pas de mauvais guides, nous avons commis une grande faute et le monde est retombé dans la guerre. Alors cette fois, ma génération à demi-massacrée en 1918 va faire son devoir. Nous tâcherons d'être le trait d'union entre ce qu'il faut maintenir du passé et la révolution qui vient. Et surtout, nous avons bien compris que nous n'avons pas à travailler pour notre compte à nous (puisque nous n'avons pas su faire notre jeu) mais pour le compte de ceux qui sont l'avenir.

Comme je risque fort en vous écrivant ceci de paraître bien outrecuidant, je vais vous citer Péguy :

« Ce que nous demandons est bien simple. Nous demandons que les généraux qui nous conduisaient à la défaite et à la capitulation ne soient pas maintenus à la tête de l'Armée... Nous demandons que ceux qui ont mal conduit ne conduisent plus... Il faut se garder de croire qu'il soit sans danger de

confier aux vieilliss et aux fatigués et aux maîtres de lassitude et aux maîtres de résignation et aux maîtres de fluctuation et aux maîtres du démembrement les grands commandements civiques... Il est incontestable qu'il y a aujourd'hui un parti des hommes de soixante-dix ans... Et que nous ne sommes pas seulement commandés, que nous sommes barrés par ce parti. »

Voilà ce que disait Péguy. Ma génération, par son abstention, a permis un hiatus de vingt ans entre sa pensée et les réalisations — car les réalisations qui suivront cette guerre eussent suivi l'autre guerre, si nous n'avions pas été si confiants. De cette confiance l'Humanité a suffisamment pâti. Nous ne recommencerons pas, et la place est nette pour reconstruire un édifice neuf avec des cadres nouveaux.

Si je vous expose tout ceci sur un ton qu'en d'autres temps vous eussiez trouvé malséant et fort irrespectueux, c'est que cette détermination d'agir, de travailler, de se dévouer pour la chose publique, non dans un but personnel et intéressé, mais pour aider à la montée des générations plus jeunes, c'est que cette détermination est pour nous, au fond, une délivrance. Et croyez-le bien : dans ce nouveau système, nous sommes les seuls qui vous aimant encore puissions vous sauver, à condition que maintenant vous nous suiviez.

Il faut bien l'avouer : dans les causes complexes de cette guerre que nous n'avons pas su éviter, le facteur le plus important fut une cause morale, qui elle-même revêtait une forme sociale et économique. Nos notables, pendant vingt ans, ont pataugé là-dedans, avec infiniment de dignité d'ailleurs. Les experts, les plans, les clauses de ceci, les clauses de cela. Ah ! pauvre économie politique, que de sottises on aura écrites sous ton nom. Si tu étais une science exacte, sans doute le monde s'en serait aperçu. Mais tu n'es pas, tu ne peux être une science exacte. Une seule règle pouvait te donner une stabilité nécessaire et c'est une règle morale, que les techniciens n'ont pas su faire apparaître sur leurs diagrammes.

A la rigueur, nos notables eussent pu se contenter d'enregistrer des faits. Mais comme il fallait que ces faits satisfissent à une ou à des doctrines préétablies, on les interprétait. Et pendant que des gens mouraient de faim, que des millions de tonnes de bateaux désarmés rouillaient à l'ancre dans des ports, on dénaturait du blé, noyait du café, restreignait la production d'oléagineux. Et du haut de tribunes imposantes, des professeurs Pinard s'étonnaient que le monde fit moins d'enfants... Alors on faisait une chose simple : on appelait cela une crise « cyclique », quitte à se disputer sur la durée théorique des dites crises de sept ans qui peuvent parfaitement n'être que de trois ou quatre ans. Et, manquant par trop d'explications, on accusait en fin de compte la « confiance » devenue une puissance occulte formidable, suprême explication des suprêmes erreurs. L'excès de confiance entraîne la prospérité puis des krachs, le manque de confiance entraîne des crises, la bonne et sottise confiance enrichissant toujours les astucieux.

Fini, bien fini que tout cela.

Qui dit économique dit social. Nous l'avons bien compris. Et comme il faut bien vous mettre dans la tête que nous voulons vraiment faire du social, nous voilà conduits à faire de l'économique. Mais nous irons aux choses les plus claires et les plus simples, et nous ferons apparaître que si l'économie politique existe, elle repose d'abord et uniquement sur un principe moral, que ce principe est vieux comme le monde, qu'il est universel, mais que vous, vous l'aviez faussé. Ce principe dit tout simplement : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front. »

Faut-il, après ceci (vous montrant comment nous rechercherons la vérité), faut-il que je prenne un malin plaisir à vous rappeler le vide, ou les erreurs, ou les combines que cachaient ces longues et grandes théories compliquées, auxquelles personne ne comprenait rien et qui n'en devenaient

précisément que plus sacrées? Au total cela a coûté des milliers et des milliers de vies humaines, et cela conduisit à la guerre. Au profit de qui? . . . même pas au profit des Notables, dont vous êtes, mon cher Président. Or donc, comme autant que possible (que ce soit au nom de plans de reconstruction européenne signé X, Y ou Z) nous ne voulons pas encore remettre cela dans vingt ans — pas plus que nous ne le voulions après 1919, mais nous ne primes pas alors les moyens pour établir en Europe les conditions nécessaires et suffisantes à ce désir et cet échec nous a ouvert les yeux — nous pensons, nous espérons, nous sommes sûrs de trouver de par le monde suffisamment de gens de bonne volonté et de bon sens, dans tous les pays d'Europe, pour nous aider à établir cette économie mondiale de demain et pour supprimer de ce côté-là les raisons de guerre militaire comme de guerre sociale.

Voilà, Cher Monsieur le Président, l'état d'esprit dans lequel je me trouve et qui est celui de la majorité des hommes de ma génération et des générations plus jeunes. C'est, je vous l'assure, très sérieux et les cours de la Bourse deviennent de mauvais baromètres pour l'avenir. Il faut bien regarder le problème en face : cette guerre ne s'arrêtera, les causes inévitables de la guerre ne disparaîtront que du jour où sera réglé le sort du capitalisme. Ne confondez pas ce sage conseil avec le spectre naïf de l'homme au couteau entre les dents. C'est une marque de l'excellence d'une publicité bien faite que le souvenir d'une affiche, d'une seule affiche datant de vingt ans, pèse encore sur nos facultés d'observation. Mais il faut bien le dire, en convenir : du jour où un homme ayant épargné de l'or, ayant donc épargné sur les échanges journaliers du produit de son travail, obtint qu'en échange du prêt de cet or, de cette épargne qui était et qui reste en elle-même une chose saine et licite, on lui versât chaque année un intérêt régulier, la première folie économique était consacrée. L'État qui non seulement acceptait mais patronnait cette formule,

commettait la faute majeure qui pèse sur le monde moderne.

Je sais très bien qu'il sera long de faire entendre raison sur ce point. C'est pourquoi il convient de faire circuler cette idée. Et j'ajoute de suite, pour vous tranquilliser vous et tous ceux de vos générations que les mesures qui seront à prendre et qui, croyez-le bien, seront prises, devront prévoir une certaine transition pour ne pas condamner à mort, sans ressources, tous les tenants de l'ancien système. Car ce système existait malgré eux, en dehors d'eux, et ils n'en sont point responsables.

Pour le plaisir de la réflexion, je voudrais avant de finir, vous livrer deux observations qui ne sont en somme que des images, mais frappantes.

Voici la première. L'or n'intervient dans la transaction qu'à titre d'intermédiaire dans le troc. On troque sa marchandise contre de l'or, qui est un métal cher parce qu'il est rare et que sa recherche et son extraction sont onéreuses, qui est un métal qui se partage facilement. Mais il n'a aucun pouvoir particulier en lui-même : il est tout simplement ce qu'on a trouvé de plus simple, de plus constant, de plus pratique pour en faire l'étalon des monnaies, pour lesquelles il sert de commune mesure et de garantie. Nous sommes certainement d'accord sur ce point.

Viendrait-il à l'idée de quiconque d'acheter des centaines de mètres (mesure), d'hectolitres (mesure), de les prêter et d'exiger du prêteur qu'il paie chaque année un intérêt en mètres ou hectolitres ? C'est une histoire de fou, me dites-vous ? Eh oui, c'est bien une histoire de fou, mais pas plus, que d'exiger qu'un billet de banque sur lequel il y a écrit 1.000 francs rapporte un plus petit billet chaque année sur lequel il est écrit 50 francs, pas plus que d'exiger que cent grammes d'or aient la propriété de produire chaque année spontanément un certain nombre de grammes d'or (qu'on appelle intérêts) sans diminuer en rien la masse d'or primitivement prêtée.

En somme c'est l'histoire du Juif-Errant et de son sou-or, prêté à intérêts composés et dont le total revenu et principal formerait une valeur équivalente à une masse d'or de la grosseur de la terre au bout de deux mille ans. . . C'est du moins ce qu'on nous racontait jadis à l'école enfantine ; mais les financiers ne vont plus à l'école enfantine. C'est dommage.

L'autre image de la même question, la voici. Mon arrière-grand-père a prêté 100 francs à l'État pour payer les frais de la guerre de 1870. Depuis cette époque l'État lui a versé régulièrement chaque année la somme de 3 francs. Cela dure depuis 73 ans. Ma famille a touché pour ce titre 219 francs d'intérêts additionnés et théoriquement ça doit continuer comme cela, *in aeternum*, le titre de rente étant toujours de 100 francs au nominal. Donc quand l'État français a dépensé pour la communauté française 100 francs il y a 73 ans, la communauté française, avec le système actuel, non seulement a déjà payé 219 francs à ce jour, mais elle n'est pas encore quitte. . . Nous sommes plus forts que le Tout-Puissant, toute révérence gardée, qui, lui, créa des créatures mortelles ; nous avons créé l'éternité : le titre de rente.

Et puis, tenez, je n'y résiste pas. Voici une troisième image par-dessus le marché. En 1938, le total des arrérages et uniquement des emprunts de l'État français se montait chez nous à environ 20 milliards de francs. C'est-à-dire que si la circulation d'or avait existé et que ces intérêts fussent thésaurisés, en trois ans toute la masse d'or de la France eût été absorbée. Si les bénéficiaires avaient thésaurisé le papier monnaie, en quatre ans ils eussent retiré tout le papier monnaie de la circulation.

Eh, je le sais bien. On dira que ces exposés sont incomplets. On dira qu'il n'est pas permis de tourner ainsi en ridicule des problèmes sur lesquels tous les experts du monde ont pâli. Ils ont pâli parce qu'ils n'ont pas voulu voir la vérité. Et si je tiens à mes histoires de fou, c'est précisément parce que les

Notables les avaient adoptées comme des principes sacrés, et qu'il n'est donc pas étonnant en définitive que le monde trébuche là-dessus.

En tout cas, je tiens ma parole en vous disant que nous rechercherions des solutions de départ simples. Chut, ne me demandez pas aujourd'hui comment nous résoudrons le problème. Pour le résoudre, les uns croient qu'il faut un génie, d'autres simplement du bon sens et de la bonne volonté. J'incline vers cette dernière formule. Mais si je vous dévoilais dès maintenant certaines de nos idées, vous iriez immédiatement jouer à la Bourse.

Cher Monsieur le Président, excusez-moi d'avoir été si long. Mais c'est pour protéger dans le proche avenir votre propre existence que je vous ai écrit tout cela. Il y a des idées et des forces nouvelles dont vous devez tenir compte.

Et surtout, puisque vous voulez un ordre nouveau, soyez sûr que les cohortes de bonne volonté sont là et se rassemblent pour l'œuvre de demain. N'en soyez pas absent, c'est tout ce que je vous souhaite, car les absents ont toujours tort.

Et je reste, croyez-le bien, votre dévoué serviteur,

Signé : Jacques Bonhomme.

Jacques ROGÉE.

SOUVENIRS DE LA COUR ET DU MONDE DE BERLIN.

Il peut sembler hors de saison d'évoquer en ce moment des souvenirs de la Cour et du monde de Berlin, tels qu'ils appaurent à un jeune attaché d'ambassade dans les années 1903-1904. De plus, les souvenirs de jeunesse gardent toujours un certain charme, dont le jugement du narrateur pourrait se trouver impressionné et faussé.

Mais ces courtes notes ne prétendent à aucun caractère politique. Elles ne veulent apporter que la description rapide de ce qui fut, et qui appartient à un monde maintenant séparé de nous par d'incommensurables abîmes. Ce monde révolu portait alors en lui plusieurs devenirs possibles, dont les diplomates français s'efforçaient passionnément de prévoir le sens et le développement. « La haine, me disait alors un de mes anciens de l'ambassade, est aussi attachante que l'amour. » Cette haine ne nous quittait guère, et certains incidents l'auraient au besoin réveillée : c'est ainsi que M. Etienne, très utile et bienfaisant ministre de la Guerre et des colonies de la III^e République, étant venu à Berlin sous quelque prétexte, mais en réalité pour éprouver l'atmosphère politique de l'Allemagne, ne put obtenir d'audience de l'Empereur, parce que, dans un article publié par le *Figaro* peu de temps avant

son voyage, il avait appelé les Allemands « les détenteurs actuels de l'Alsace-Lorraine ». Ainsi nous n'oublions pas, les Allemands non plus.

Ces quelques explications indiqueront suffisamment au lecteur dans quel esprit les diplomates français participaient à la vie de Cour et à la vie mondaine de la capitale allemande. Ils y faisaient leur métier, et tout en le faisant, ils savaient au besoin se raidir contre la beauté de certains spectacles, l'éclat tapageur, mais imposant, de la figuration impériale. Le sentiment de la justice immanente envers un pays en ce temps déjà coupable, mais qui devait un jour reculer les limites du crime au delà de tout concept humain, n'a-t-il pas déjà reçu quelque satisfaction dans la chute sans gloire d'un souverain qui avait si longtemps joué les « Lohengrin » et les « Barbe-rousse » ? J'ai pensé que la simple évocation de ce qui fut ne serait pas sans intérêt pour ceux qui attendent, des jugements providentiels, plus encore que cet écroulement d'un comédien couronné.

*
* *
*

Quand je me reporte aux lointains souvenirs de mes deux années de séjour à Berlin, 1903 et 1904, ils se cristallisent tout d'abord autour de la Pariserplatz. A vrai dire, le Berlin de cette époque était encore une assez petite ville ; pour les diplomates, elle commençait à la Porte de Brandebourg, tout au plus au premier rond-point du Tiergarten, et se terminait au Palais royal. Cette artère centrale jetait sur la droite un bras d'importance, la Wilhelmstrasse, sur lequel donnaient l'ambassade d'Angleterre et le palais de la chancellerie, et qui se terminait pratiquement au vieil hôtel du Kaiserhof, lieu historique des réunions du parti du Centre au temps de Winthorst, séjour de Disraeli pendant le congrès de Berlin. Tout autour de cette petite cité officielle et diplomatique,

bornée à gauche du Linden, par la Sprée, régnait une ville inconnue, qui commençait de s'intituler le «Gross-Berlin», et que bien peu d'étrangers fréquentaient. Quand nous revenions, au printemps, de la revue de Tempelhof, nous saluions avec étonnement, au passage, la hauteur du Kreuzberg, nous traversions la place de la Belle Alliance, nous passions sans intérêt tour à tour au milieu des monotones quartiers neufs, aux grands blocs cerclés de balcons dorés, et des quartiers plus anciens, aux frontons ornés de prétentieuses cariatides. En été certains diplomates se réunissaient une fois par semaine pour dîner au restaurant du jardin Zoologique. Des rugissements divers leur parvenaient des cages lointaines, vers lesquelles ils ne poussaient jamais leur curiosité.

Il me semble donc, en réfléchissant à ce qu'était alors notre existence autour de la Pariserplatz, qu'une sorte de voyage autour de cette petite chambre aristocratique donnerait assez bien une idée de la vie officielle et de la vie de Cour de ce temps-là.

En partant du côté gauche de l'avenue des Tilleuls, au point où elle débouche sur la Pariserplatz, on trouvait d'abord une maison banale, mais où habitait la fille de Meyerbeer. Cette dame n'est restée dans ma mémoire que sous ce nom, et d'ailleurs sans doute était-ce la notoriété de ses origines qui lui valait de recevoir la meilleure société dans ses salons, où elle donnait des soirées de musique fort recherchées.

En continuant le long du côté droit de la place, le premier bâtiment digne d'attention était l'ambassade de France.

Je reviendrai plus loin sur l'ambassadeur qui l'habitait alors. Pour ne parler en ce moment que de l'édifice lui-même, c'est une assez médiocre construction, dont le péristyle s'ouvre sur un vaste vestibule duquel part un escalier sans grandeur, dont le premier palier arrête brusquement le regard, et que l'œil ne peut suivre jusqu'au premier étage dans son évolution.

Le côté gauche du rez-de-chaussée est composé de deux grandes pièces alors sans emploi déterminé et qui se prolongent par une série de petits cabinets où étaient alors installés nos bureaux. A droite, deux grandes pièces dont l'ambassadeur avait fait une salle d'attente et son cabinet, et une toute petite pièce lui servant de salle à manger particulière.

Quand je revis l'ambassade, il y a quelques années, je constatai que les successeurs de M. Bihourd avaient réparti plus logiquement leurs appartements : le second salon du passage de gauche était devenu le cabinet de l'ambassadeur. C'est de là que M. Jules Cambon, regardant la foule hostile sous les fenêtres, en août 1914, avait demandé à l'introducteur des ambassadeurs qui était venu l'entretenir de quelque question relative à son départ : « Combien de temps cela va-t-il encore durer ? »

L'ancien salon, du côté droit du vestibule, est resté un salon d'attente, mais le visiteur y est laissé à la contemplation suggestive du cardinal de Richelieu d'un côté, et de Louis XV de l'autre. A la pourpre du cardinal répond l'habit de guerre écarlate du souverain qui, même après Rossbach, ne nommait le roi de Prusse que « Monsieur le Marquis de Brandebourg ! »

Au premier étage se déroulaient les appartements de réception : salle de bal, salle à manger d'apparat, salons et fumoirs, ornés des fameux Gobelins, célèbres dans la société berlinoise. Le jardin, fermé de trois côtés par les bâtiments de l'ambassade, avait tenu lieu, disait-on, de manège au marquis de Noailles ; ce n'était plus qu'une étendue d'herbes folles. Un retraits des bâtiments, qui semblait fait pour une exécution, ne nous servait plus qu'à incinérer les tables des chiffres déclassés.

Je n'ai jamais pu vérifier où se trouvait exactement l'ambassade de France en 1814, quand un uhlan vint aiguïser son

sabre sur les marches de ce perron détesté. Mais lorsque Chateaubriand était ambassadeur à Berlin sous la Restauration, l'ambassade se trouvait déjà, probablement, là où nous la voyons aujourd'hui, bien que René, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, la situe « avenue des Tilleuls ». Elle était, en tout cas, fort proche de la porte de Brandebourg, car le grand nostalgique, dans une lettre à l'une de ses « amantes » de Paris, décrit ainsi sa solitude : « Quand vient le soir, mes secrétaires m'abandonnent, et je n'entends plus que le pas de la sentinelle de la porte de Brandebourg. . . » Ainsi, l'ambassadeur partout fêté, savait-il, au milieu des Cours, retrouver la solitude des forêts du nouveau monde.

Poursuivons cependant notre promenade. Le charmant hôtel de style Gabriel, qui succède à l'ambassade, était en ce temps la propriété d'un des plus grands Israélites de Berlin, M. Fritz Friedländer. Cet homme d'affaires ingénieux avait su s'associer avec le prince Henckel de Donnersmarck pour l'exploitation des gisements houillers situés dans le majorat silésien du prince. Les bénéfices de la Donnersmarckshütte alimentaient les splendeurs du petit palais de la Pariserplatz. La façade de l'hôtel était toute en salons qui se terminaient par une ravissante bibliothèque en rotonde, copie exacte de celle de Sans-Souci. Ici et là, des vitrines exposaient les armes de luxe, épées aux gardes en diamants que M. Friedländer n'avait certainement pas héritées de ses ancêtres. M^{me} Friedländer, née Fulda, d'Amsterdam, recevait en ces lieux les hommages. Elle finit par se lasser des madrigaux berlinois, car elle quitta un beau jour pour d'autres lieux l'hôtel de la Pariserplatz et son maître. La dame de ce palais devint alors M^{lle} Friedländer, et dans le temps où le Gouvernement prussien commença de pratiquer l'expropriation systématique des Polonais de Posnanie, M. Friedländer fut anobli à condition d'acheter pour sa fille une terre de Pologne qui fut érigée en majorat. Cette riche héritière devait elle-même

passer d'un époux à l'autre pour tomber finalement dans les bras de M. von Kühlmann, Ministre des Affaires Etrangères.

Des salons de la façade on accédait à un vaste salon de musique, orné d'une grande tapisserie. Mais la principale attraction était un tennis parqueté, qui communiquait par des couloirs avec ledit salon. C'était dans ce hall vitré, meublé de buissons de roses, que se donnaient les bals de M. Friedländer. Les soupers y étaient somptueux, on y fumait d'énormes cigares bagués à son nom. Dans le salon de musique, j'assistai un soir à un petit concert intime qu'honoraient, côte à côte, l'ambassadeur de France et le comte de Bülow, chancelier de l'Empire qui franchissait pour la première fois le seuil de ce Pharisien. Aussi celui-ci avait-il fait venir tout exprès le violoniste Ysaïe, de Bruxelles, les sœurs Mante, danseuses de l'Opéra de Paris, et s'était de surcroît assuré le concours d'un chanteur allemand spécialiste de chansons françaises, qui débita sous le nez de l'ambassadeur la célèbre chanson boulangiste, « En revenant de la revue ». Je n'oublierai jamais l'étrange impression que me fit le « Vive la revanche », crié avec l'accent tudesque, ni la figure de circonstance que dut prendre l'ambassadeur.

La maison faisant suite à l'hôtel Friedländer était divisée en appartements. Là habitait M. von dem Kansebeck introducteur des ambassadeurs, personnage glacial et guindé, mais qui avait certainement de l'allure et de la branche. J'ai vu aussi sur une porte le nom de von Arnim, mais on n'entrait guère dans cette maison que pour les réceptions de M^{me} von Ihne, femme de l'architecte de l'Empereur. Il avait étudié à Paris, et s'était inspiré de Gabriel pour construire l'hôtel Friedländer, mais devait oublier ces leçons en perpétrant, au delà de la porte de Brandebourg, le massif ensemble architectural de marbre blanc que les Berlinoïses eux-mêmes appelèrent le *marmora Meer*. Ce fut cependant pour cette création que M. Ihne fut anobli par l'Empereur. M^{me} von

Ihne, cantatrice italienne, prêtait sa voix et son réel talent à des concerts de charité. Le couple était en pleine faveur, et recevait les visiteurs du plus haut rang.

La maison qui faisait angle avec celle-ci, du côté droit de la porte de Brandebourg, était habitée par le peintre Max Liebermann. C'était par cet artiste israélite que passait encore en Allemagne un peu de ce virus de civilisation et d'art français que les Prussiens considèrent avec raison comme un poison spécifique pour leur tempérament barbare. C'était lui qui organisait chaque printemps l'intéressante exposition appelée « Sezession », où l'on voyait parfois des œuvres d'artistes français. Dans son atelier décoré comme un atelier parisien, se donnaient des bals où ses charmantes filles, couronnées de pourpres, apparaissaient comme de petites bacchantes.

De l'autre côté de la place, nous trouvions d'abord le palais Blücher, résidence du prince et de la princesse Henckell de Donnersmarck. L'ambassade de France s'étant longtemps abstenue de toute relation avec l'ancien agent officieux de Bismarck à Paris, l'homme dont le témoignage sur la richesse française nous avait valu un surcroît d'indemnité de deux milliards. Mais, comme a dit Talleyrand, « l'amour et la haine, tout passe ». On sait que le comte Henckel avait d'abord épousé une aventurière juive, veuve d'un gentilhomme portugais qui l'avait faite marquise de Païva. L'ancienne danseuse et chanteuse des rues avait brillé à Paris passablement en marge de la société du Second Empire. Les Tuileries ne s'étaient jamais ouvertes pour elle, mais elle possédait un hôtel avenue des Champs Elysées, et attelait à la Daumont. Le comte Donnersmarck, devenu veuf et prince, et s'était remarié à une comtesse russe divorcée, à laquelle il avait apporté tous les bijoux autrefois donnés à la Païva, et qui lui constituaient un écrin éblouissant. La princesse, point belle, d'une étrangeté assez slave, avec de grands yeux verts, montrait successivement aux différentes ambassades sa grande parure de diamants,

sa grande parure de rubis, sa grande parure de saphirs et sa grande parure d'émeraudes. Elle recevait tous les jours, à partir de cinq heures, dans un salon en rotonde surmonté d'une coupole, décollétée, et portant un simple, mais immense sautoir de perles. Elle avait donné à son mari deux fils, et avait certainement l'art de réveiller encore ce vieil Hérode. Le prince, s'il en fallait croire un ancien portrait, avait été beau. Mais il avait grossi et s'était enveloppé de mousse comme un vieux chêne. Les poils lui sortaient des narines et des oreilles ; on le voyait encore aux bals de la Cour revêtu du costume écarlate des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, pareil à celui des chevaliers de Malte, émergeant, comme un rocher revêtu d'algues pourpres, du flot chatoyant des toilettes claires. Au palais Blücher, où les réceptions étaient quotidiennes, les grandes soirées étaient rares. Au moment de l'entrée dans le monde du Kronprinz, il y eut un grand bal, « pour distraire ce cher enfant », disait la princesse.

Le palais suivant est la propriété du Casino des officiers de la Garde. Les locaux du cercle occupent le rez-de-chaussée. Malgré son nom militaire, ce club est en réalité surtout composé de civils, pour autant qu'il y ait des civils en Allemagne. C'est le cercle des généraux en retraite, des princes médiatisés, des Altesses et des Excellences. Les diplomates y étaient également admis, mais l'on devine qu'en face de ces grandeurs, ils n'en menaient pas large, et qu'à l'heure du déjeuner, quand ces hauts seigneurs se rendaient à la grande table centrale qui leur était réservée, les attachés d'ambassade confinés aux petites tables devaient claquer les talons. Les seigneurs attablés s'égayaient entre eux, dans un tonnerre de joie teutonique. C'est ainsi que je me figurais, qu'ils se figuraient sans doute eux-mêmes la félicité du Walhalla.

Par les sous-sols du club, on accédait à un jardin long et étroit, au fond duquel régnait la Kegelbahn, le jeu de quilles. On y jouait le soir en smoking, en buvant du bowl. Ainsi

s'était germanisé ce vieux jeu français autrefois joué sous la tonnelle, en buvant de bons vins de France.

Mais, après tout, le casino comptait peu. La gloire de ce palais, c'est qu'il était la demeure de la princesse Radziwill.

La princesse était fille du maréchal de Castellane. Vers la fin du Second Empire, elle avait épousé le prince Antoine Radziwill, chef de la grande famille polonaise et aide de camp du roi Guillaume I^{er}. C'est en cette qualité qu'il porta à M. Benedetti, à Ems, la réponse négative, mais courtoise de son souverain, dont Bismarck allait dénaturer l'allure pour en faire sortir la guerre. Au cours de la campagne, le prince, attaché à son souverain, assista au siège de Paris, et écrivit de Saint-Cloud à sa femme des lettres qui ont été publiées. On aimerait à penser que la fille d'un maréchal de France éprouvait, à les lire, quelque serrement de cœur. La princesse appartenait toutefois à cette grande noblesse européenne dont les rivalités nationales ou les guerres n'altéraient pas encore irrémédiablement la fraternité de classe. Guillaume I^{er} lui-même, tout roi de Prusse et général prussien qu'il fût, était avant tout un gentilhomme, auprès de qui l'appel des sentiments de chevalerie était parfois entendu, comme il apparaît dans la question de l'évacuation anticipée du territoire français où M. de Gontaut-Biron, gentilhomme français, sut toucher cette corde auprès du gentilhomme prussien. Ces sentiments nous expliquent que les souvenirs de 70 n'eussent jamais laissé d'ombre entre la princesse Radziwill et son époux, et qu'elle eût voué et gardé à l'impératrice Augusta une profonde et fidèle affection. Ce cercle d'amitiés féminines, auquel prenaient part les filles de l'ambassadeur Gontaut-Biron constituait même, aux yeux de Bismarck, un centre d'influences contraires à la sienne, et qu'il ne se lassait pas de dénoncer.

Ce qui était remarquable, c'est que le crédit et l'influence de la princesse Radziwill, traversant cette première période

impériale, n'eussent fait que grandir sous le règne de Guillaume II. Il est vrai qu'en ce temps la faveur impériale semblait encore s'attacher à certaines personnalités survivantes de l'ancienne France. Le plus notable de ces personnages avait été le duc de Talleyrand, oncle de la princesse Radziwill, qui venait chaque année assister, en qualité de duc de Sagan, aux fêtes de Cour de Berlin, et que Guillaume I^{er} avait d'ailleurs galamment dispensé de lui prêter hommage pour ce fief prussien. Il paraissait à la Cour en costume de pair de France, ce qui ne paraissait étonner personne. En ce qui concerne la princesse Radziwill, c'était par son salon qu'il fallait passer pour accéder à la haute société berlinoise, et c'était à la grâce de la princesse que se mesurait le succès. Ce n'était pas une mince satisfaction après tout pour des Français, que de constater que le premier salon de Berlin était un salon français, où la langue française était seule employée. La princesse recevait tous les soirs. On traversait de longues galeries, la galerie des Saxons, la galerie des laques, pour trouver dans un dernier salon, faisant de la tapisserie au fond d'une bergère, la princesse aux côtés de son époux. Celui-ci s'empressait avec une amabilité de grand seigneur, et avançait lui-même une chaise au visiteur, fût-ce un simple secrétaire d'ambassade. Parfois, on se trouvait en grande compagnie, parfois seul avec le couple princier, et c'étaient les occasions les plus intéressantes. La tenue de soirée était de rigueur, et la princesse, toujours informée de la vie mondaine, n'aimait pas beaucoup qu'on vînt la voir au sortir d'un dîner, et que ses visiteuses ne se fussent pas habillées expressément pour elle.

Le jour de la fête de la princesse, tout Berlin accourait chez elle dès le commencement de la journée, et la première visite était celle de l'Empereur. Ce jour-là, les salons et les galeries, submergés de fleurs, étaient transformés en véritables repasoirs.

Ce qu'il y avait de singulier dans cette faveur, c'est que le

prince et la princesse Radziwill, non contents de marier leurs filles à des Polonais, les deux frères Potocki, firent reprendre à leurs fils la nationalité russe, pour leur permettre d'entrer plus tard en possession de vastes domaines. La situation particulière des Radziwill tenait peut-être moins au souvenir de celle qu'avait occupée le prince auprès de Guillaume I^{er} (on sait que Guillaume II n'avait pas d'égards spéciaux pour ce genre de considérations) qu'au fait qu'il était fils d'une princesse de Prusse. Cependant, la mort du prince, survenue peu d'années après, ne modifia pas sensiblement la situation de la princesse. En vue d'obtenir qu'elle restât fixée à Berlin, l'Empereur enjoignit même aux officiers de la Garde de lui faire des conditions particulières pour l'étagage du palais qu'elle occupait, et qui était la propriété de la Garde. On continua donc à voir la princesse se rendre le dimanche à la Hedwig-Kirche dans son petit coupé que conduisait un cocher au chapeau largement galonné d'or, à la voir patronner certaines œuvres charitables, et recevoir chaque soir les visiteurs, comme par le passé.

La princesse avait émis sur le successeur de M. de Noailles à l'ambassade de France, M. Bihourd, — au jugé, car elle ne l'avait point encore vu —, une appréciation peu bienveillante qui faillit faire interdire, par l'ambassadeur, à tout son personnel, la fréquentation de la princesse. Finalement, M. Bihourd eut la sagesse de n'en rien faire. Toutefois les rapports ne furent jamais très chauds. Ils devaient au contraire devenir assez intimes et confiants avec M. Jules Cambon. Le peu d'élégance de celui-ci, son aspect essentiellement bourgeois, furent largement rachetés, aux yeux de la princesse, par son extraordinaire finesse, la variété et le charme de sa conversation. Petit à petit, la princesse devait, à cette fréquentation, se sentir ramenée vers la France dont le cours de sa vie l'avait éloignée. La France républicaine elle-même allait trouver justice à ses yeux, et elle enregistrait les succès de la

politique française au regard des échecs de la politique allemande. En même temps, la conduite du Gouvernement prussien à l'égard des Polonais de Posnanie, expropriés et remplacés d'office par des colons allemands, détachait la princesse de son pays d'adoption. Petit à petit l'affection qu'elle avait éprouvée pour Guillaume II, dont elle avait vu et aimé la jeunesse, faisait place à une clairvoyance de jugement où n'entrait plus beaucoup d'indulgence. Ce déplacement de la position politique de la princesse est très sensible dans sa correspondance avec le général de Robilant, ancien attaché militaire d'Italie à Berlin, qui a été publiée, il y a quelques années, avec une préface de Jules Cambon. Ces lettres la font apparaître comme une de ces femmes qu'un jugement viril, l'intérêt pour la conduite des grandes choses, et le bonheur d'une haute situation sociale, désignent pour inspirer une politique ou tout au moins pour la juger. C'est plutôt pour ce dernier rôle que la princesse paraît avoir été douée, encore que des considérations de famille ou de sentiment soient venues parfois altérer la sérénité de ses jugements.

Dans sa correspondance, qui va jusqu'à sa mort, on voit grandir son aversion pour la politique allemande. Le bombardement de la cathédrale de Reims lui arrache un cri d'horreur, et c'est dans un demi-exil, et sous un certain régime de surveillance que la princesse s'éteint en 1915, dans son château de Kleinitz.

Avec la résidence de la princesse Radziwill se clôt notre voyage autour de la Pariserplatz. En effet, les occupants de l'immeuble qui faisait suite, et où est maintenant installé l'hôtel Adlon, ne présentaient aucun intérêt. Il s'y tenait quelquefois, au rez-de-chaussée, des expositions.

Les principales ambassades se groupaient plus ou moins autour de ce quartier central : l'ambassade d'Angleterre presque au coin de la Wilhelmstrasse, l'ambassade de Russie,

Unter den Linden. L'ambassade d'Italie était un simple appartement, l'ambassade d'Autriche était située au delà et non loin de la Porte de Brandebourg, ainsi que celle des États-Unis d'Amérique, grande maison moderne d'un goût détestable, avec des salons moresques et un jeu de quilles au dernier étage, loué par l'ambassadeur, M. Charlemagne Tower, richissime roi de quelque chose dans son pays.

L'ambassadeur d'Angleterre, Sir Francis Lascelles, chevalier de l'ordre de Jérusalem, avait grande allure. Il était veuf, mais donnait cependant quelquefois des bals. La forme ronde du principal salon de l'ambassade et la coupole qui le surmontait lui donnaient quelque chose de religieux. La fille de l'Ambassadeur était mariée au conseiller, Sir Cecil Spring Rice, homme de valeur, type de l'Anglais brun à lunettes d'or.

L'ambassadeur de Russie, comte Osten-Saken, Balte aimable du genre le plus vieillot et le plus suranné, visage rose et poupin encadré de longs favoris blancs pareils à des postiches, jouissant d'une grande faveur à la Cour Impériale, auprès de laquelle il était accrédité depuis de longues années. Il faisait chaque jour une partie de billard avec le marquis de Noailles, et le départ de celui-ci fit aussi perdre à la France ce moyen d'influence et d'informations. Le comte entourait de soins touchants la vieillesse de la comtesse, qui avait dû être d'une grande beauté. Parfois on rencontrait, dans une allée du Tiergarten, la voiture de l'ambassade arrêtée près d'un bosquet, où s'abritait la timide et constante tendresse de Philémon et Baucis.

L'ambassadeur d'Autriche-Hongrie, M. de Szolgyelyi-Marisch qui fut fait comte peu d'années avant 1914, semblait sortir directement de la Puszta. Son épouse était du même type un peu sauvage. Tous deux semblaient dépaysés, dans les modes d'Occident. Mais le costume national, qu'ils revêtaient pour les fêtes de la Cour, leur rendait tout leur caractère.

Les collets de martre, les brandebourgs, les chapska de fourrure, les colliers de turquoises, leur seyaient à merveille. Leur personnel mêlait les uniformes militaires autrichiens aux costumes magyars, dans un pittoresque qui faisait de l'ambassade impériale et royale un des ornements du corps diplomatique.

Il en était de même, à cette époque, de la Légation de Chine, dont le chef était un petit général à caftan de soie jaune, entouré de gros mandarins sur la panse desquels se tordaient, en replis tortueux, des dragons de diverses couleurs, au bonnet desquels brillait le bouton de cristal, de turquoise ou de corail.

J'ai déjà assez indiqué qu'à ce moment l'ambassade de France ne brillait pas par son chef. M. Bihourd était de ces quelques hommes bien rentés qui étaient venus tout de suite dès le début à la République et que celle-ci avait été heureuse d'employer. Cette circonstance, ainsi que l'amitié de Léon Bourgeois, avait fait de M. Bihourd, tout au long de sa carrière, un enfant gâté. Pour la première fois il se trouvait occuper un poste plein de responsabilités, et même, de dangers, contre son gré d'ailleurs, car il eût souhaité demeurer à l'ambassade de Berne. Mais la politique de Delcassé comportait à Berlin un ambassadeur insignifiant, et le Gouvernement allemand le traitait comme tel. C'est à lui que l'Empereur, tenant cercle de cour, demanda un jour, en guise d'entretien politique : « Monsieur l'Ambassadeur, quel est donc le plus beau Musée de Paris ? » Et le prince de Bülow, dans ses mémoires, l'exécute ainsi, d'une ligne : « Un ahuri, avec lequel toute conversation sérieuse était impossible. »

Malgré son peu de culture générale, sa nonchalance, son goût des boutades souvent déplacées, M. Bihourd ne méritait peut-être pas un jugement aussi sévère. Il ne manquait pas de bon sens, et quand il vit le Gouvernement de la République, fort des accords anglo-français de 1904, s'aventurer sur le terrain marocain, il sut fort bien l'avertir du

danger. Mais M. Bihourd n'avait pas un crédit suffisant pour qu'un avertissement de lui pût modifier une politique, et M. Delcassé fut ainsi la propre victime du parti-pris de négliger l'Allemagne qui lui avait fait nommer un ambassadeur de second plan. Il arrivait à celui-ci de passer tout un congé en France sans pouvoir se faire recevoir par son ministre. Peut-être, il est vrai, ne portait-il pas lui-même aux grandes affaires assez d'intérêt pour tenir à être renseigné et à renseigner lui-même sur elles. Quoi qu'il en soit, il est certain que cet ensemble de circonstances nous faisait parfois frémir.

Du personnel très distingué — il comprenait notamment le fameux Jacques Seydoux, placé plus tard tellement en vue dans les questions économiques et les congrès d'après guerre, et M. de Beaumarchais, qui devait devenir ambassadeur à Rome — émergeaient l'attaché naval et l'attaché militaire. Le premier, capitaine de frégate comte de Sugny, sans doute fils de celui qui servit un moment d'intermédiaire entre les royalistes et le comte de Chambord, sauvait, par son allure de grand seigneur, la pauvreté de l'uniforme auquel Camille Pelletan — ce « péril national » — avait en ce temps-là réduit la marine française. Le commandant de Sugny, en sa double qualité de gentilhomme et de marin, était très en faveur auprès de Guillaume II, passionné des choses de la marine. (« I know you were always very friend of yachting », lui avait dit ironiquement son oncle Edouard VII), qui ne manquait jamais de l'inviter aux régates de Kiel et de boire à sa santé au cours du dîner qui les terminait.

L'attaché militaire était le commandant marquis de Laguiche, gendre du prince Auguste d'Aremberg. Par lui-même et par la famille de sa femme, il se rattachait donc à ces quelques illustres familles françaises qui n'avaient pas voulu pratiquer l'émigration à l'intérieur et qui avaient estimé devoir et pouvoir, en continuant à servir, jouer encore un grand rôle dans leur pays. On leur en voulait beaucoup dans certains clans du

noble faubourg. Le commandant de Laguiche, officier distingué par lui-même, eût fait en tout état de cause une brillante carrière. Il devait finir la sienne, pendant la guerre, comme commandant de corps d'armée. Mais il est certain que le nom, la fortune et la personnalité de son épouse ne lui avaient pas nuï. Celle-ci appartenait à la même classe intellectuelle que la princesse Radziwill, mais avec plus d'intérêt encore pour les questions politiques, et plus de pénétration. Les liaisons qu'avait son père, le prince d'Aremberg, président de la *Compagnie de Suez*, avec certaines personnalités du monde politique français, en même temps que ses liens de famille avec la plus haute noblesse de la Belgique, de l'Allemagne et de l'Autriche, mettaient la marquise de Laguiche au centre même des plus grands problèmes européens. Son cousin, le duc d'Aremberg, marié à une princesse de Ligne, de nationalité belge, mais en même temps membre héréditaire de la chambre des seigneurs de Prusse, était le premier prince médiatisé de l'Empire et c'est par lui que l'Empereur, quand il tenait le cercle, aux bals de la Cour, commençait sa tournée d'altesses sérénissimes. En même temps, M^{me} de Laguiche était nièce du prince Windischgraetz, dont le fils avait épousé l'unique petite-fille de l'Empereur François-Joseph. Cette circonstance particulière avait fait d'elle la première personnalité du corps diplomatique de Vienne, quand le commandant de Laguiche avait été attaché militaire dans notre capitale. De même ses parentés allemandes allaient lui valoir la visite de tout ce qui comptait à Berlin. Le monde devait venir à elle, car une sorte de paralysie lente, qui ne lui permettait déjà plus que de courtes réceptions chez elle, la confinait rigoureusement dans sa demeure. Elle n'en franchit jamais le seuil pendant son séjour à Berlin, mais chaque après-midi, parée de somptueuses toilettes elle recevait en audience une foule de visiteurs admis à faire cercle autour de son fauteuil de valétudinaire ou à s'en approcher tout à tour. Son cousin,

le prince François d'Aremberg, l'un des chefs du Centre catholique au Reichstag lui amena la cour et la ville, et finalement l'Empereur à son tour vint prendre le thé chez elle.

Si M. Bihourd ne reçut ici que l'accueil correct dû à l'ambassadeur de France, son successeur devait, comme chez la princesse Radziwill, se faire vivement apprécier. Son jugement politique et son esprit devaient enchanter M^{me} de Laguiche. Je ne doute pas qu'elle n'ait adressé à Jules Cambon maintes lettres d'un haut intérêt, car elle correspondait chaque jour aux quatre coins de l'Europe, et il est fort à souhaiter que sa correspondance soit un jour publiée.

À côté d'une si haute dame, le commandant de Laguiche eût peut-être fait figure de prince consort, si le tact le plus exquis en même temps que la plus profonde affection n'avait présidé aux relations des deux époux. L'atmosphère intérieure de leur maison, l'ambiance de leur famille, où quatre enfants grandissaient sous une sévère et parfaite éducation, étaient pour un observateur attentif, aussi dignes d'admiration que l'aspect officiel de leur existence. Au surplus le commandant de Laguiche, aussi bon officier que grand gentleman, était régulièrement invité — seul de tous les Français — aux chasses d'automne dans les majorats des vieilles provinces prussiennes.

En résumé, on pouvait penser que si le Gouvernement de la République avait entendu que sa représentation diplomatique à Berlin fût mince, les circonstances avaient fait de sa représentation militaire, avec le comte de Sugny et le marquis de Laguiche, la première de toutes. Aucun attaché militaire étranger ne mériterait ici de mention spéciale, si j'excepte, pour ses liens de parenté avec la Cour d'Angleterre, le comte Gleichen, attaché militaire de Grande-Bretagne, et, pour sa situation particulière d'aide de camp personnel de l'Empereur Guillaume, en vertu d'une pratique suivie depuis l'alliance russo-prussienne de 1813, le prince Dolgorouki.

Peut-être faudrait-il cependant ajouter à ces deux noms celui d'Enver, attaché militaire de Turquie, lequel devait devenir le célèbre Enver Pacha, et, complètement germanisé, entraîner définitivement son pays dans le sillage allemand.

L'ambassadeur d'Italie était alors le général comte Lanza. Célibataire, il bornait ses réceptions à quelques dîners, comme l'ambassadeur de France, mais avec beaucoup moins d'éclat extérieur — l'ambassade d'Italie étant un simple appartement — et moins de souci de la gastronomie.

Les légations étaient fort nombreuses à Berlin. Aux légations étrangères il fallait ajouter celles des pays confédérés allemands. Celles qui possédaient un attaché militaire représentant une armée autonome et chargé de défendre son budget devant le Bundesrat, avaient seules quelque importance. D'autres ne se distinguaient que par leur titulaire, comme celle de Brunswick, dont le chef, de très petite taille, et dont l'uniforme comportait un immense feutre empanaché de vert, avait reçu le surnom de « chat botté ». Le Ministre de Wurtemberg, M. de Warnbühler rappelant par son genre de pres-tance les beaux messieurs en frac qui, au milieu des cirques, font tourner un cheval au bout d'une chambrière, portait un nom fameux dans l'histoire des ralliements de l'Allemagne du Sud à la Prusse. Le Ministre de Bade, comte de Berckheim et sa femme, à demi-Français tous deux, étaient cousins d'un diplomate qui allait être, en 1914, le conseiller de notre ambassade. Le Ministre de Bavière était le beau comte Lerchenfeld, personnage inamovible à la Cour de Berlin.

Le Doyen des ministres étrangers était le baron Greindl, ministre de Belgique. Il avait une nombreuse famille, très accueillante aux diplomates ; de plus, le gouvernement de Bruxelles faisait passer sous sa sévère férule la plupart des jeunes attachés belges, en sorte que la Légation abondait toujours en éléments jeunes et gais. J'y ai vu passer ainsi deux princes de Ligne.

Mais le baron Greindl, dont le long séjour à la cour d'Allemagne avait altéré le jugement politique, exerçait sur les néophytes une influence, qui ne se bornait pas aux notions techniques de leur état.

Quand les Allemands entrèrent à Bruxelles, en 1914, ils se hâtèrent de faire main basse sur les archives du Ministère des Affaires Étrangères, et de publier les dépêches qu'ils jugèrent les plus embarrassantes pour leurs ennemis. De ce nombre étaient celles de Greindl qui, loin d'avoir pressenti les intentions de l'Allemagne envers son pays, n'avait cessé de mettre en garde contre les ambitions françaises et anglaises et les « armements » français tournés vers la frontière belge. Le malheureux diplomate qui avait pris sa retraite comblé d'honneurs, et dont deux fils étaient officiers, s'éteignit désespéré en disant : « Je meurs déshonoré. »

Ce qui donnait un aspect un peu germanique à la légation belge, c'était la présence constante de la princesse Joséphine de Belgique, sœur du prince Albert (depuis Albert I^{er}), mariée à un prince de Hohenzollern, frère du prince royal de Roumanie. Les salons de la légation voyaient chaque jour passer son uniforme de colonel prussien.

Même vision se retrouvait à la légation de Roumanie, dont le chef, M. Beldiman, marié à une Bavaroise, était de sympathies entièrement allemandes.

Le Danemark avait pour Ministre M. de Hegerman-Lindenkroné, longtemps à Paris, marié à une actrice ou cantatrice fort aimable. Le caractère français de ce couple était compensé par la personnalité de leur premier secrétaire, le comte de Moltke-Hvitfelt, qui portait un nom cher à la Prusse, et devait, bien des années plus tard, se révéler, comme Ministre des Affaires étrangères du Danemark, complètement inféodé à l'Allemagne.

Je ne dirai rien de la légation de Suède, ni de celle de Norvège, ni de celle de Suisse, ni de celle des Pays-Bas, ni de

celle du Portugal, ni de celle de Serbie, ni de celle de Grèce, ni des légations sud-américaines.

Il me revient en mémoire, à leur propos, très irrévérencieusement, une phrase de Chateaubriand, dans ses *Souvenirs* sur son ambassade de Rome :

« Par ci, par là, j'ai entrevu de petits finauds de Ministres de divers petits États, tout scandalisés du bon marché que je fais de mon ambassade : leur importance boutonnée, gourmée, silencieuse, marche les jambes serrées et à pas étroits ; elle a l'air prête à crever de secrets, qu'elle ignore. »

En résumé, le tableau assez distinct que présentait alors le corps diplomatique à Berlin était celui-ci : au sommet, l'ambassade de famille, mais représentant un pays déjà presque ennemi, cependant respecté, craint comme une énigme en même temps que comme un émule et un rival, l'ambassade d'Angleterre.

Ensuite, une autre ambassade ennemie, représentant un pays également énigmatique dont on ne sait trop si l'on pourrait un jour le séduire ou l'abattre, et dont l'insolente politique semblait, par moments, annoncer une inexplicable confiance en soi : l'ambassade de France.

Venaient ensuite les ambassades des puissances alliées ou vassales : l'Autriche-Hongrie, l'Italie, la Turquie.

L'ambassade des États-Unis d'Amérique, à quelque distance, tenait le rôle du riche invité, qui avait fini par figurer aux fêtes de la Cour dans un uniforme — modeste, il est vrai — mais qui présentait à l'empereur, comme étrangers de marque, des fabricants de *corned-beef* en simple frac.

Venaient ensuite les légations, et celles-là donnaient toutes, ou presque toutes, l'impression de représenter des satellites gravitant autour d'un astre de plus en plus brillant, et dont tous voulaient se rapprocher. Berlin était en vérité devenu pour eux le centre d'attraction politique que fut autrefois Paris, le centre d'attraction mondaine que fut Vienne ; et, à

l'attrait de la richesse grandissante, et même de luxe qui se raffinaient, venait s'ajouter celui du grand intérêt politique. Par instants, Berlin, qui s'affirmait déjà centre de l'Europe, paraissait s'annoncer comme centre du monde ; et il semblait à tous ces petits que quelque chose de cette grandeur passerait sur eux et sur leur pays. Une sorte de vague de vassalité empressée montait sur cette foule chamarrée : pas un petit secrétaire qui ne songeât à devenir un jour ministre de son pays à Berlin et qui ne travaillât à s'attirer les bonnes grâces impériales.

Tel était, rapidement passé en revue dans mes souvenirs, le corps diplomatique aux fêtes de la cour, en hiver ; il se trouvait un peu noyé dans les flots des petits souverains allemands, des princes médiatisés et des officiers de la Garde, et surtout ses dorures étaient complètement éclipsées par les uniformes rouges, bleus, blancs, les plaques et les colliers, et même par les soldats qui montaient la garde à toutes les portes, en uniforme du temps de Frédéric II, coiffés de la mitre d'argent ciselé. L'empereur évoluait, tenant le cercle des princes, puis des diplomates, constamment accompagné d'un gigantesque lieutenant des cuirassiers blancs, casqué de son aigle d'argent qui désignait de loin le monarque comme le panache d'Henri IV. Guillaume II se faisait aussi escorter d'un général en retraite, choisi pour sa haute taille, et affublé de l'uniforme de Frédéric II, avec tricorne et perruque à queue, qui le faisait surtout ressembler à quelque « Fanfan la Tulipe ». Entre ces deux géants, Guillaume II paraissait petit, bien qu'il fût d'assez bonne taille.

L'impératrice tenait cercle de son côté, très intelligemment secondée de la grande maîtresse, comtesse de Brockdorff, camerera-major vouée au célibat, bizarrement coiffée d'une mantille, et qui avait le pas sur toutes les dames, même sur les ambassadrices, Victoria de Schleswig-Holstein, qui avait l'aspect d'une bonne Hausfrau allemande, avait su acquérir,

à la longue, une certaine grâce souveraine. Ce don ne s'acquerrait pas en un jour, comme il apparut quand la princesse Charlotte de Saxe-Meiningen, sœur de l'Empereur, fut un soir chargée de suppléer, pour le cercle de cour, l'Impératrice indisposée. Elle était cependant plus jeune qu'elle et infiniment plus jolie.

En ce temps-là, l'Empereur régnait dans toute sa puissance, que n'avait encore entamée ni l'interview du *Daily Telegraph*, ni le scandale Eulenburg. Malgré quelques incartades oratoires, son prestige était intact. Un mot, un sourire de lui mettaient à la mode pour une saison telle femme de diplomate revenu d'un poste lointain, qualifiaient son époux pour les hauts grades. Aucune fronde ne se dessinait encore : le Kronprinz était encore un très jeune homme, qui avait des amis, non des partisans.

Dans la grande politique aussi, l'Allemagne de Guillaume II était au sommet et pouvait encore choisir sa voie. Elle pouvait à son gré voir dans les accords franco-anglais de 1904 ou une insupportable tentative d'encerclement ou l'acheminement vers une réconciliation entre égaux, et un point de départ vers l'avenir.

Au moment où je quittai Berlin, mes collègues étaient fort agités de la perspective d'un dîner à l'ambassade de France, auquel l'Empereur s'était fait convier. Depuis 1870, aucun des souverains allemands ne s'était assis à la table d'un ambassadeur de France. On voulait donc voir dans ce fait nouveau un heureux présage, alors qu'il ne devait servir qu'à masquer le projet d'escale à Tanger, déjà imposé à l'Empereur par Bülow et son éminence grise, le sinistre Holstein, et la préparation du fameux discours sur l'indépendance du sultan qui allait engager toute la question marocaine.

MON CHEMIN ENSOLEILLÉ.

IL Y A DU SOLEIL . . .

Ce matin il y a du soleil dans mon cœur.

Ce matin il y a du soleil dans ma voix, dans mes prunelles,
dans mes cheveux.

Il y a aussi du soleil partout autour de moi.

Il y a aussi du soleil dans tous les arbres, sur tous les ruis-
seaux, et dans le chant de tous mes oiseaux favoris.

Ah ! ce matin il y a du soleil dans mon cœur.

Mon bien-aimé, vois, je viens vers toi souriante, comme
une petite fille ; je viens vers toi avec l'amour d'une petite
fille.

Ce matin je t'apporte du soleil dans ma voix, dans mes pru-
nelles, dans mes cheveux.

Noie tes bras autour de moi, veux-tu, et emportons notre
amour aux prés lointains, aux eaux lointaines, aux fleurs loin-
taines, où il y a du soleil, du soleil comme en mon cœur . . .

LE VENT PASSE...

Le vent passe sur les bruyères...
Je suis assise au haut de la colline verte, et je regarde et
j'attends...
Le vent passe sur les bruyères...

La mer ne sait pas pourquoi elle est si brillante.
Et moi je ne sais pas pourquoi j'ai tant d'amour.
Le vent passe sur les bruyères...

Assise au haut de la colline verte, je regarde et j'attends.
Et je ne sais pourquoi, et je ne sais pour qui?
Le vent passe sur les bruyères...

OFFRANDES.

Tu m'apportes des fleurs.
Tes fleurs tombent à mes pieds...
Tu m'apportes ton cœur.
Ton cœur reste glacé devant mes lèvres closes.

Ah ! ce soir mon cœur est tellement malade que je t'ai oublié.
Tes fleurs tombent à mes pieds...
Ah ! ce soir mon âme est tellement malade que, vois, mes
caresses sont perdues.
Ton cœur reste glacé devant mes lèvres closes...

PAR CE DOUX MOIS DE MAI...

Mon cœur, qui était mort et enterré sous les lourdes couronnes des baisers flétris, vient de refleurir et sourire par ce doux mois de Mai.

Les roses nouvelles brûlent et brillent sur mes joues et dans mes yeux.

Et par le vieux chemin solitaire d'où j'ai passé froide et lente, lente sous les lourdes couronnes des baisers flétris, je passe aujourd'hui resplendissante par le nouveau soleil de mon cœur.

Par le soleil, le soleil qui illumine ainsi que toi, ô vieux chemin solitaire, par ce doux mois de Mai...

FORÊTS D'HIVER.

Je passe par les forêts d'automne, tard dans le soir, par les forêts très noires de l'automne.

La terre humide pèse sur mes pieds, et m'attire vers elle.
De lourdes gouttes de pluie tombent des arbres.

Les arbres noirs un à un s'alignent dans mon âme et les lourdes gouttes de pluie, pareilles à de grosses larmes, tombent sur mes yeux.

Forêts d'automne, laissez- moi m'enfuir...

LE FRISSON DES FORÊTS.

Un méchant petit garçon m'a apporté, pour me faire de la peine, l'oiselet bleu qu'il avait tué.

Je suis avec l'oiseau mort toute la nuit ; sa tête est froide sous mes lèvres.

Mais il me semble que ses yeux morts regardent encore les eaux claires des bois, et qu'à travers ses ailes délicates passent encore les vents terribles de la forêt.

Et son petit corps bleu et bien mort m'emplit du grand frisson des forêts d'hiver . . .

Demain, à l'aube, je l'enterrerai sous mon rosier plein de roses . . .

NUIT DE MAI.

Je rêve par cette nuit de Mai . . .

Je rêve une nuit de Mai là-bas, dans mon pays bleu de l'Orient.

Une belle nuit de Mai, tellement pleine de mystère, que les sommets des arbres gigantesques s'inclineraient bien bas vers les petits ruisseaux, pour méditer avec douceur.

Et des plaines immenses, infinies . . .

Des plaines immenses et infinies, où toute cette nuit de Mai, je bercerais le rêve de mon aimé parmi les fleurs blanches et sous les astres doux qui s'allumeraient au ciel . . .

J'AI LAISSÉ MON CŒUR.

J'ai laissé mon cœur sur une petite île bleue . . .

J'ai laissé mon cœur sur une petite île lointaine . . .

Et lorsque mon corps s'en ira mourir et que de grands arbres veilleront sur lui, dans les chaudes nuits d'été,

Sous les astres lumineux qui scintillent, mon âme reflleurira . . .

Mon âme reflleurira, et s'envolera vers l'île lointaine et bleue, où j'ai laissé mon cœur ; et où toutes les fleurs et les papillons veilleront éternellement sur son bonheur . . .

LA NEIGE DESCEND . . .

Je suis près de mon feu depuis des heures ; mes yeux se sont aveuglés à force de regarder les flammes.

Au dehors le vent souffle terriblement et tournoie autour de nos vieux jardins.

Et la neige descend sur mes vitres.

Je suis seule et très pâle.

Ô mon amour, je ne t'ai plus et je suis seule ; et le mugissement du vent affole ma pauvre tête.

Ô mon amour, je ne t'ai plus et je suis pâle ; et la neige lourde qui descend sur mes vitres, glace, glace mon pauvre corps . . .

LES DEUX CHAÎNES.

Je m'étouffe sous ces lilas, ô ma mère.

Sous ces lilas qui à chaque printemps fleurissent à l'ombre des vieux murs de notre maison.

Lorsque j'étais ta petite fille, à chaque printemps les lilas fleurissaient encore près des vieux murs de notre maison, et la seule chaîne que je portais alors était cette chaîne en or, que tu m'avais mise au cou, en me baisant, ô ma mère.

Les lilas à chaque printemps fleurissent toujours auprès des vieux murs de notre maison.

Et maintenant, portant au cou les chaînes folles de l'amour, je m'étouffe sous ces lilas, ô ma mère...

NOUS AVONS PASSÉ...

Là, mon amour vint sur mon chemin.

Mais nous étions des inconnus, et nous avons passé...

Il était mon amour ; mon âme l'a reconnu. Et son âme a reconnu la mienne.

Mais nous étions des inconnus, et nous avons passé...

C'était un doux soir, dans un somptueux jardin ; des musiciens jouaient tout près ; des jeunes filles marchaient autour des bosquets.

Là mon amour vint sur mon chemin ; mon âme l'a reconnu.

Mais nous étions des inconnus, et sans nous arrêter nous avons passé...

OPALES.

Mon cœur est pareil aux opales multicolores, que les rois des mers profondes portent à leurs couronnes.

Mon cœur brille, brille, pareil aux énormes opales, qui scintillent aux soleils des mers profondes.

C'est dans tes mains qu'il brille ; c'est sous tes yeux qu'il scintille avec toutes les multiples couleurs de ces énormes opales rares, que les rois des mers profondes portent à leurs couronnes.

DOULEUR.

La nostalgie de tes bras m'a traînée vers les bords de la mer cette nuit.

La nostalgie de tes bras m'a traînée en sanglotant vers les bords lointains et solitaires de la mer, pour qu'avec son calme profond, elle endorme mes yeux.

Mais la mer a des mugissements sauvages cette nuit.

La mer a des vagues toutes noires cette nuit.

La mer a des soupirs sanglotants cette nuit.

La mer a aussi de grandes douleurs cette nuit . . .

DANS MES HEURES D'ENNUI.

Dans mes heures d'ennui, il naît devant mes yeux les bords calmes d'un ruisseau, tout près des bois.

C'est là que je voudrais t'aimer . . .

Et à midi, lorsque les eaux sont pareilles aux diamants et que les bois sont si noirs, tu viendrais à moi, près de ces eaux.

Et dans ce calme profond, les battements de ton cœur seraient pour moi le bruit de toute la terre.

Et lorsque mes bras t'enlacceraient, il me semblerait avoir embrassé l'univers entier . . .

BERCEUSE MARINE.

Je n'ai plus tes bras aimés où reposer ma tête.

J'ai découvert un rocher tout près de la mer, où le front appuyé je reste, combien, je ne sais.

Le soleil brille avec une telle clarté sur la mer, qu'il semble qu'il va m'aveugler.

Le soleil brûle mon corps avec une telle force, qu'il semble qu'il va m'affoler.

Et avec cette lumière et ce soleil, l'ennui, goutte à goutte descend en moi . . .

Je n'ai plus tes bras aimés où reposer ma tête.

Le rocher avec la mer me berce . . .

OUBLI.

Il est des jours où il me semble que je t'oublie.

Ton image pâlit dans mes rêves, et je ne frémis plus, et je ne rêve plus.

Il me semble que je t'oublie, et que mes jours sans soucis et sans amour sont de retour.

Je passe par les chemins de ma démarche des jours sans amour, et je ne pense plus qu'aux papillons bleus.

Mais le soir, lorsque l'ombre descend sur les montagnes et que les fibres se taisent au loin, je m'épouvante du désert de mon cœur.

Et je réclame mon amour aux vents qui passent. . .

SOUFFRANCE.

J'ai souffert tout le jour, et la nuit je l'ai vu dans mon rêve.

Il aimait une petite fille.

Celui qui était mon bien-aimé, dans mon rêve cette nuit, regardait les yeux verts de cette petite fille, et baisait follement ses lèvres très rouges. . .

Et moi, dans mon rêve, j'ai sangloté longuement, avec une grande souffrance dans mon cœur.

Et maintenant je suis malade, car dans mon rêve cette nuit, j'ai senti le baiser de mon aimé sur d'autres lèvres rouges. . .

LE PÉTALE DE ROSE.

Je garde le pétale de rose entre mes lèvres . . .
Tu pèses sur mon cœur.

C'est le soir. Depuis longtemps il fait nuit dehors. Et à mesure que la nuit grandit, tu pèses plus lourdement sur mon cœur.

Ce soir je ne puis arracher de ton souvenir ni mes yeux, ni mon front, ni mes mains . . .

Je suis très malade . . .

Comme tu pèses lourdement sur mon cœur . . .

Je garde, je garde le pétale de rose entre mes lèvres . . .

DÉPART.

Depuis que j'ai perdu mon bien-aimé, je suis devenue l'amante du soleil immaculé.

Je suis son esclave maintenant, et la journée entière je traîne mon corps après ses rayons qui me brûlent.

Et ce soir, lorsque du haut de la colline pleine de bruyères, je l'ai vu descendre lentement vers la mer profonde, mon cœur se serra de la douleur des départs sans retour . . .

Je suis demeurée en face de lui immobile, mes pauvres bras tombants, et ma bouche tendue dans un baiser fatigué.

Et lorsque le soleil, mon amant immaculé, a disparu derrière les mers, j'ai sangloté longuement . . .

Île de Protî (mer Marmara).

COUCHÉE DANS L'HERBE.

Couchée dans l'herbe, je pleure.

Les cri-cri, tout autour de moi, dans les bruyères, me regardent, rient et chantent leurs éternelles chansons.

Le petit berger passe là-haut, la poitrine découverte, les cheveux au vent.

Il me regarde, rit, et joue son éternel petit chalumeau.

Et moi, couchée dans l'herbe, je pleure avec la chanson éternelle du berger . . .

IL PLEUT . . .

Il pleut, il pleut . . .

Sur l'arbre, là-bas, sur l'arbre noir et sec, là-bas, il y a un tout petit oiseau.

Il ne sait pas combien je suis triste aujourd'hui.

Il ne sait pas combien j'ai pleuré aujourd'hui avec la pluie, avec la pluie . . .

Mais je sais combien il est joyeux.

Mais je sais combien il a chanté aujourd'hui, dans la pluie, dans la pluie . . .

A SIAMANTO.

C'est le mois de Mai, ô mon ami mort, et je cueille des fleurs, toute seule, toute seule, dans ces immenses et vertes prairies.

Et tu dors dans d'autres immenses et vertes prairies, où c'est aussi le mois de Mai à présent, et où il y a aussi des fleurs et du soleil. . .

Où c'est aussi Mai, et où il y a du soleil, hélas, là autour de ta tombe immense et tes paupières éternellement closes.

Je cueille des fleurs, toute seule, toute seule. . .

Et c'est le mois de Mai. . .

MATIN D'AUTOMNE.

C'est un beau matin d'automne.

Le soleil brille sur la mer.

Mais mon cœur est tellement solitaire qu'il me semble que je vais mourir.

Je reste des heures sous le soleil.

Comme en mes jours de bonheur, le soleil brille sur mon visage et sur mes cheveux.

Mais ne brille jamais plus dans mon cœur. . .

REVENANTS.

Dans cette nuit obscure et profonde, où les gémissements des arbres des cimetières tout proches arrivent jusqu'aux murs de ma vieille maison paternelle, toutes mes amours mortes m'entourent cette nuit, et mon cœur malade est avec elles.

Toutes mes amours mortes sont revenues vers moi avec des fleurs, et des sourires et des baisers.

Toutes mes amours mortes sont revenues vers moi avec des berceuses et des caresses.

Et leurs bras sont forts et si doux !

Et dans cette nuit obscure et profonde, mon cœur les aime avec passion, et sur mes lèvres demeurent et sanglotent tous leurs baisers morts. . .

AUTOMNE.

Aujourd'hui déjà les premières feuilles sont tombées à terre et maintenant il pleut dans cette nuit automnale.

Et combien tu es déjà loin de moi, ô douce nuit de mon pays, si douce qu'il m'a semblé sentir les battements de milliers de roses autour de moi.

Et celui que j'ai aimé. . .

Et cette mer à nos pieds ; et ces grands astres qui, on dirait, sont restés immobiles, et les arbres des jardins d'alentour qui n'ont pas frémi toute cette nuit douce, douce de mon pays. . .

Mais tout l'amour de cette nuit est déjà mort, comme les pauvres feuilles de l'automne d'aujourd'hui. . .

AMOUR.

Ne me demande pas pourquoi je t'aime.

Je suis pareille au lys des bois qui devient amoureux du rossignol.

Je sais seulement que si je n'ai plus tes bras comme horizon à mon faible corps, je mourrai comme une esclave abandonnée.

Et je sais, si tes mains ne soulèvent plus ma tête amoureuse, et si tes baisers ne viennent plus couronner mon front malade, je mourrai comme une feuille égarée dans la tempête. . .

QUELQUES ROSES.

Quelques roses sur ma table, et je rêve encore comme une folle.

Un peu de soleil dans ma chambre, et je sanglote déjà comme une folle.

Mon pauvre cœur, lorsque assis ensemble, dans les forêts froides du Nord, pour des mois entiers, penchés l'un sur l'autre, nous nous parlions longuement, tu m'as dit, et tu m'as promis, d'être désormais pareil aux neiges pures et glaciales qui pendaient sur nous dans ces forêts froides du Nord.

Et être pareil aux éternels nuages noirs et épais qui passaient impassibles sur nos têtes, et regardaient bas sur les

forêts glaciales du Nord, et sur moi et sur toi, ô mon pauvre cœur malade . . .

Être pareil à eux . . .

Mais ce soir, voici quelques roses sur ma table, et me voilà palpitante de rêves lourds.

Un peu de soleil et je sanglote, et j'aurais voulu embrasser tous les soleils de la terre.

APRÈS L'ORAGE.

Ce cœur duquel tu réclames de l'espoir et de l'amour, ce cœur est déjà très vieux.

Écoute et vois...

Comme il palpite avec angoisse et avec des larmes . . .

Il est pareil à une vieille fée, qui sanglote, sanglote après la tempête . . .

BALLADE.

J'ai aimé un enfant tellement, tellement, que je croyais mourir chaque fois qu'il s'éloignait de moi.

Les yeux de mon jeune amoureux étaient très profonds et ses cheveux très longs.

Il aimait les lys qui croissent dans les vallées autant qu'il m'aimait ; et moi-même j'aimais beaucoup les lys car ils ressemblaient à mon bien-aimé, blanc et délicat.

Mon amoureux m'a donné son cœur, pareil aux lys purs, et moi je l'ai rendu triste avec mes larmes malades.

J'ai aimé cet enfant dans un village où coulait une rivière, follement, dont la couleur était verte pendant le jour et très noire la nuit.

Et c'est au bord de cette rivière, qu'un jour, j'ai passé aux doigts fragiles de mon aimé l'anneau de mes cheveux.

Depuis longtemps mon blanc amoureux a fermé ses yeux de lys, et son cœur de lys s'est flétri sous la terre noire.

La verte rivière coule encore...

Combien je voudrais que cette rivière me conte éternellement ce jour, où, aux doigts fragiles de mon aimé, j'ai passé l'anneau de mes cheveux...

Manig BERBERIAN.

TOMBEAUX ÉGYPTIENS.

Comme je l'ai expliqué dans un récent article (1), les anciens Égyptiens, d'un bout à l'autre de leur histoire, ont cru que leurs tombeaux seraient éternellement l'habitation de leur corps et de leur âme. Cette idée a toujours commandé la disposition de leurs sépultures.

*
* *

Les plus anciennes tombes égyptiennes, celles de l'époque néolithique, furent de simples fosses, rondes ou ovales, au fond desquelles on déposait les corps, enveloppés dans des nattes ou dans des peaux. Un tumulus de pierres en marquait l'emplacement.

Aux approches de l'ère historique, pendant l'époque pré-dynastique, cette forme se modifia et, d'ovale qu'elle était, devint rectangulaire. Comme ce changement suivit de près une modification semblable introduite dans le plan des huttes, on est fondé à croire que, même à cet âge très lointain, les tombes étaient déjà conçues comme des sortes de maisons. Dans certaines d'entre elles du reste, un clayonnage ou une menuiserie primitive constituaient un abri autour du cadavre

(1) *La Revue du Caire*, août 1943.

et reproduisaient, en dimensions restreintes, une chambre des habitations en usage parmi les vivants.

Vers le début de la I^{re} dynastie, les progrès dans l'architecture de brique crue se firent sentir dans la construction des tombes. Celles-ci devinrent alors de véritables maisons souterraines, grandes ou petites selon les moyens du décédé, avec sol égalisé, quelquefois pavé en pierre, mur de briques et plafond de bois. Les plus importantes d'entre elles comportaient plusieurs salles : une chambre principale, où le mort gisait étendu dans un sarcophage de bois, et tout autour des chambrettes qui contenaient des provisions enfermées dans des jarres. Les plus modestes reproduisaient en miniature le même aménagement. Un escalier, extérieur à l'ensemble, fournissait un accès au caveau pour les funérailles. La déposition du corps accomplie, la porte du souterrain était murée, et parfois défendue, par surcroît, par une lourde herse de pierre. L'escalier était probablement remblayé.

La documentation sur les sépultures de cette époque vient de recevoir un sérieux enrichissement des fouilles exécutées, au nord de Héliouan, sur l'ordre et aux frais de S. M. le roi Farouk I^{er}, par Zaki Saad Effendi. Une première campagne, dans les derniers mois de 1942, a permis de déblayer plus de cinq cents tombes de la I^{re} dynastie, grandes et petites.

Pour bâtir une de ces maisons souterraines, il fallait commencer par creuser une large fosse dans le cailloutis du désert, où toutes les nécropoles de cet âge étaient établies. Le terrassement était ensuite amoncelé au-dessus de la sépulture, servant ainsi à la fois de protection et de tumulus funéraire. Maintenu en place par des murs de soutènement, ce remblai avait reçu, dès la I^{re} dynastie, la forme extérieure d'une maison voûtée en berceau, du type encore usité de nos jours en Nubie, qui devint par la suite celui des sarcophages en bois. Ce n'était à vrai dire qu'un simulacre de maison, puisque l'intérieur était rempli par des gravats. Il comportait pourtant,

sur celle de ses faces longues qui regardait la vallée du Nil, une niche en renforcement imitant une porte. Par cette porte, l'âme était censée sortir de la tombe. Un petit enclos en briques crues y était accolé, où l'on célébrait le culte funéraire et déposait les offrandes destinées au défunt.

*
* *

Sous les deux premières dynasties pharaoniques, le type de sépulture resta à peu près celui qu'on vient de décrire, aussi bien pour les tombes privées que pour les tombes royales, qui ne différaient des autres que par l'ampleur de leurs proportions et par la mise en œuvre des perfectionnements les plus récents des diverses techniques.

En particulier l'art de tailler la pierre naquit et se développa rapidement au cours de cette période. On s'exerça avec de plus en plus de succès, pour le service de la cour royale, à appareiller des blocs pour le revêtement intérieur des salles en briques crues, à en décorer les surfaces par des bas-reliefs et des inscriptions, à sculpter enfin des statues. La technique des carriers s'adapta aux exigences et aux perfectionnements de la demande des architectes et des sculpteurs, et les artisans de l'époque thinite apprirent à suivre proprement, dans les entrailles du sol, les veines de calcaire fin, tout en les débitant en blocs bien calibrés.

La structure de la tombe bénéficia de ces progrès. Au lieu de construire, en briques crues, dans une tranchée, les appartements souterrains du mort, on trouva plus durable, et plus sûr contre la profanation du cadavre, de les enfoncer à une plus grande profondeur en les taillant dans le roc vif. L'escalier d'accès, d'abord extérieur au monument, fut ensuite placé, par sécurité, dans le rectangle déterminé par le plan et occupé, après achèvement, par la masse pleine de l'édifice. L'inconvénient de ce nouvel arrangement était qu'il fallait, en dérogation

à la coutume qui voulait que l'Égyptien bâtit et équipât son tombeau de son vivant en surveillant les moindres détails, attendre la fin de l'enterrement pour élever, ou du moins terminer, la superstructure. On y para en affectant à la descente de la momie le puits vertical qu'on forait, pour évacuer le déblai du creusement, devant l'entrée de la chambre souterraine, au-dessus du palier inférieur de l'escalier. Celui-ci fut supprimé. Le type de sépulture, tel qu'il devait durer pendant l'Ancien Empire et même se perpétuer au delà, était fixé.

Ce fut, au-dessus du sol, une masse pleine de forme parallélépipédique, qu'on a pris l'habitude d'appeler *mastaba*, aux parois verticales décorées ou non de cette ornementation à redans qui était celle des monuments civils de l'époque. Elle était pourvue, sur sa face Est, de deux fausses portes : celle du sud, la plus importante, comportait en avancée une place de culte protégée par des murettes. Un puits s'ouvrait sur le toit du mastaba, qui en traversait la masse, puis s'enfonçait dans le roc pour aboutir au système des chambres funéraires dont la principale renfermait le sarcophage. Après l'enterrement, ce puits était obturé par des moellons, et l'accès des chambres rendu inaccessible.

*
* *

Avec l'avènement de la III^e dynastie, une différenciation intervint entre les tombes civiles et les tombes royales, ces dernières recherchant désormais une magnificence en rapport avec la condition surhumaine des pharaons.

Zoser fut le premier qui, en superposant six mastabas en retrait les uns sur les autres pour son monument funéraire, qu'on appelle la Pyramide à degrés de Sakkarah, ouvrit la voie à cette création grandiose, qui devint le type de sépulture des rois de l'Ancien et du Moyen Empires : la pyramide.

Après quelques tâtonnements, dont la pyramide rhomboïdale de Dahchour, attribuable à Houni, quatrième successeur de Zoser, est restée le principal témoin, les architectes de Snéfrou, premier roi de la IV^e dyastie, en arrivèrent à la forme simple, qui cadrerait si bien avec l'esthétique géométrique de cette époque, attestée avec tant de puissance par les monuments de Chéops et de Chéphren sur le plateau de Guizeh.

La pyramide ne fut à l'origine qu'une grandiose interprétation par l'architecture du môle qui recouvrait et protégeait contre la spoliation le cadavre d'un chef, car les étapes de sa réalisation prouvent clairement qu'elle ne fut pas le produit d'une spéculation dogmatique, qui l'eût imaginée d'un jet. Ce fut plus tard, sous la V^e dynastie, que les rois héliopolitains en firent un symbole solaire, aussi bien à cause de sa ressemblance avec la pierre sacrée d'Héliopolis, le *benben*, où le phénix fabuleux venait, disait-on, se poser, que parce que son triangle figurait une goutte de lumière, la dernière, figée sur terre, des rayons par lesquels l'esprit du roi pouvait monter jusqu'au soleil.

Domiciles inviolables des pharaons morts, les pyramides comportèrent, comme complément nécessaire, un lieu de culte sous la forme d'un temple adossé à leur face orientale, dont le sanctuaire le plus intime était une transposition architecturale de la fausse-porte primitive. L'ensemble était complété en avant par un long corridor couvert qui descendait vers la vallée, où un temple d'accueil, comme le Temple dit du Sphinx pour la pyramide de Chéphren, servait de point de départ aux cérémonies des funérailles et au culte journalier du roi défunt.

Pendant ce temps, la tombe privée, le mastaba, subissait aussi certaines modifications. Son lieu de culte s'enfonçait graduellement dans la masse pleine de la superstructure, où il se développait en chapelle intérieure, tandis que le nombre de ses chambres souterraines était ramené à un seul caveau.

C'est le type des beaux mastabas des V^e et VI^e dynasties que l'on visite à Sakkarah.

Il était normal en effet qu'avec les progrès de l'architecture la place d'offrandes archaïque, accolée en plein air devant le simulacre de porte et protégée seulement par un mur bas, se transformât en une construction plus organique et mieux en rapport avec la somptuosité de mastabas désormais bâtis en pierre. On commença par enfoncer plus profondément la fausse-porte dans l'épaisseur de la construction, et le bout de corridor en cul-de-sac qui résulta de cette innovation devint une chapelle intérieure. Celle-ci se développa d'abord, par l'élargissement de ses côtés, suivant un plan cruciforme. Puis, le principe admis, on augmenta le nombre des chambres à l'intérieur de la masse du mastaba, pour servir au culte du défunt. Le tombeau de Ti, à Sakkarah, en compte deux, passée la cour péristyle, mais celui de Mérérouka en totalise trente-deux, représentant trois appartements : celui du défunt, et ceux de sa femme et de son fils. Ces dédales de chambres, plus ou moins développés, aboutissent toujours du reste à une salle principale où l'on trouve la stèle fausse-porte qui établissait la communication avec le monde des morts. Devant elle une table d'offrandes et de libations était installée. Elle était encastrée dans la paroi ouest, et c'était derrière elle que le puits percé dans l'épaisseur du mastaba s'enfonçait vers le caveau funéraire. Cette relation constante indique assez qu'elle était, pour l'âme, la porte de sortie du royaume souterrain. Du reste, parmi les fausses-portes qui comportent des figurations en ronde bosse de leur titulaire, celle du mastaba d'Idou, à Guizeh, fait place, dans sa partie inférieure, à une statue du défunt émergeant de terre à mi-corps, les mains tendues pour recevoir des offrandes. On ne saurait désirer d'illustration plus explicite.

Pourtant le fait que la fausse-porte soit toujours placée sur une paroi ouest, quelle que soit la distribution du mastaba où

elle se trouve, témoigne d'une préoccupation que la seule relation avec le puits funéraire ne suffit pas à expliquer, puisque celle-ci n'exige pas en soi d'orientation déterminée. C'est la foi dans le paradis d'Osiris, situé à l'Occident, qui a influencé là le dispositif funéraire, en inspirant de placer la stèle à l'ouest et, par voie de conséquence, le puits qui devait s'enfoncer derrière elle. De la sorte, la porte de l'autre monde servait à deux fins : rituellement, elle établissait la communication avec le caveau funéraire et le monde souterrain dont il relevait ; mystiquement, elle s'ouvrait vers le bel Occident, d'où l'âme osirienne pouvait venir. Voilà un cas fort net où une doctrine divergente a envahi un rite plus ancien et a réussi à le colorer, mais sans en changer les dispositions essentielles.

Un phénomène nouveau, qui apparut et se développa dans les mastabas de l'Ancien Empire, fut la décoration de leurs chapelles par des bas-reliefs ou des peintures. Tout le monde connaît l'admirable ensemble des parois sculptées de Ti. On y voit le défunt assis à sa table d'offrandes, recevant le défilé de ses domaines qui lui apportent leurs présents. On le voit, en taille héroïque, surveillant les travaux agricoles, aux multiples épisodes, et les ateliers des divers métiers. Il est montré à la chasse au marais, harponnant l'hippopotame ou abattant des oiseaux au boumerang, au milieu de gigantesques fourrés de papyrus. Les cérémonies de sa sépulture sont évoquées.

Si l'on admire sans réserves l'art qui a présidé à cette décoration, on reste incertain sur leur sens profond. Deux points sont évidents : la figuration du mort, assis à son repas, dans l'imposte de la fausse-porte, exprime en image la fin essentielle du rite à quoi elle servait, qui était d'alimenter le mort ; les effigies du défunt sculptées sur ses jambages, ou dans le passage des diverses portes du mastaba, qu'il tourne le dos à l'axe de la stèle ou se dirige vers lui, illustrent la croyance que le mort pouvait, par cette porte, sortir de l'autre monde et y

rentrer à son gré. Mais, en dehors de cela, comment faut-il interpréter les autres représentations? Sont-elles, comme le voulait Maspero, des images magiques qui procuraient au défunt, dans l'autre monde, la réalité de ce qu'elles figuraient, et lui permettaient de se passer au besoin des offrandes matérielles? Mais alors pourquoi ces scènes de funérailles, quand une des espérances du décédé était précisément de ne pas subir une seconde mort? Sont-elles au contraire des images de sa vie d'ici-bas et des tableaux de son opulence passée? On s'explique mal, dans ce cas, que l'illustration de toutes les chapelles soit exécutée sur un même canevas, sans épisodes vraiment personnels. Seraient-elles alors un thème conventionnel, adopté pour donner une haute idée de la puissance du défunt dans ce monde et dans l'autre, et par là lui attirer de plus riches offrandes, ou reproduisent-elles simplement, en les adaptant, des sujets à la mode dans la décoration des salles à manger et des chambres dans les maisons de Memphis? On manque de documents pour en décider. Bref les égyptologues n'ont pas encore pu faire la lumière sur ce sujet.

Du haut de la grande pyramide, on remarque la distribution régulière des mastabas qui l'entourent, alignés par rues, comme les maisons d'une ville. C'en était une, en effet, une ville funéraire, dont le monument royal était le centre. Le terrain, en ce lieu sacré, était concédé par le roi à ceux de ses fonctionnaires dont il voulait composer sa cour dans l'autre monde, et à partir de la V^e dynastie, associer à ses destinées célestes. Un service d'approvisionnement pourvoyait, à titre de fondation éternelle, aux tables d'offrandes de ces privilégiés. Cette dernière institution, qui se développa régulièrement à partir de la III^e dynastie, rendit inutile l'accumulation de provisions dans les chambres souterraines à proximité du cadavre. Certes on continua, car jamais coutume ne disparut complètement dans l'ancienne Égypte, à déposer quelques aliments auprès du sarcophage, ou quelques

simulacres, mais ce ne fut plus qu'à titre de rite et, les magasins disparus, le séjour du mort ne comporta plus qu'un caveau funéraire, au fond du puits vertical qui s'enfonçait en terre derrière la stèle fausse-porte.

*
* *

Dès l'Ancien Empire, certaines tombes logées à flanc de coteau, en bordure des nécropoles de Guizeh et de Sakkarah, avaient utilisé le rocher pour y creuser horizontalement leurs chapelles, au lieu de les construire au dessus du sol. Ce fut le type de l'hypogée, ou de la syringe, différent de celui du mastaba. L'histoire de son développement a été moins étudiée jusqu'à présent que celle de l'évolution du mastaba, mais il ne faudrait pas se figurer que cette sorte de tombe fût considérée comme de rang inférieur, puisque plusieurs fils de Chéphren reçurent des sépultures de ce genre dans l'escarpement rocheux qui s'approche de l'angle sud-est de la pyramide de leur père. On trouve dans l'hypogée, transposés en plein roc, tous les éléments constitutifs du mastaba, qui fut la forme normale de sépulture à Sakkarah et à Gizeh.

En Haute-Égypte, par contre, en raison de la configuration du terrain, l'hypogée enfoncé dans les flancs abrupts de la falaise devint très tôt le type ordinaire du tombeau. Diverses variétés y furent en usage au cours de l'Ancien et du Moyen Empires, plus ou moins influencées par l'aménagement des mastabas du nord. Mais ce fut à la seconde époque thébaine, lorsque Thèbes devint effectivement la résidence de la cour, que l'hypogée, promu au rang de modèle officiel de sépulture, connut son âge d'or et réalisa son type définitif, aussi bien pour la tombe royale que pour la tombe privée.

Il ne pouvait être question pour les pharaons d'inaugurer en bordure de la plaine de Thèbes, ni à plus forte raison au

sommet de ses montagnes, un champ de pyramides comparable à celui qui domine la plaine memphite, d'Abou-Roach à l'entrée du Fayoum. Les Mentouhotep de la XI^e dynastie avaient bien élevé, au fond du cirque de Deir-el-Bahari, une pyramide ceinte d'une colonnade, mais ce monument, de dimensions modestes, se confondait trop avec la falaise, qui l'écrasait de sa masse ; eût-il été plus grand, que l'effet fût resté le même. Les fondateurs de la XVIII^e dynastie résolurent la difficulté par une initiative de génie. Une montagne dominait tout le massif thébain, qui, sous ses différents angles, évoque la masse d'une pyramide naturelle : la sainte Cime, adorée dans le pays comme une divinité. Les successeurs d'Ahmôsis I^{er} l'adoptèrent comme tumulus funéraire. Dans la plus profonde des vallées qui s'insinuent entre ses flancs, ils creusèrent leurs syringes, qui pénètrent parfois, comme celle de Sêti I^{er}, à plus de cent mètres dans le rocher. Ce fut là, dans la Vallée des Rois, la partie secrète et souterraine de leurs tombes, celle qui correspondait aux couloirs intérieurs des pyramides et aux caveaux funéraires des mastabas.

Il était impossible d'établir des lieux de culte dans cette vallée étroite et éloignée. Les temples funéraires, où l'on devait accomplir le service funèbre des rois morts, furent alors rapprochés de la vallée du Nil. Ils s'alignèrent le long du désert, en bordure des cultures, orientés seulement vers la cime qui recouvrait les dépouilles royales. Les ruines grandioses de ces édifices, si décimées qu'elles aient été par le temps et les hommes, n'ont pas cessé d'exciter l'admiration des visiteurs. Il ne subsiste plus de cet ensemble que le temple funéraire des Thoutmôsis à Deir-el-Bahari, celui de Sêti I^{er} à Gournah, celui de Ramsès II ou Ramesséum, et celui de Ramsès III à Médinet-Habou. Le temple d'Aménophis III n'est plus représenté que par les deux colosses de Memnon, qui meublaient ses pylônes gigantesques. Dans les intervalles qui maintenant séparent les ruines de ces édifices, il s'en

élevait autant d'autres qu'il y avait de monarques ensevelis dans la Vallée des Rois. Leur ensemble rivalisait en majesté avec Karnak.

Pour la première fois depuis les lointaines origines de la tombe égyptienne, le divorce était donc accompli entre le séjour souterrain des morts et leur lieu de culte, signe évident de la prédominance d'une foi dans les destinées supra-terrestres des âmes. C'était d'ailleurs cette foi qu'exprimait le système de décoration en usage dans les syringes royales de la Vallée des Rois. Leur grand corridor, qui s'enfonçait en ligne droite dans les entrailles de la montagne, symbolisait le chemin du Soleil s'enfonçant dans la terre à l'occident et la traversant pour renaître le matin à l'orient : des livres sacrés, qui décrivaient ce périple, étaient reproduits sur les murs, interrompus par des tableaux représentant l'admission du roi défunt parmi les dieux. A l'entrée, le Soleil même était représenté accueillant le roi et l'associant à ses propres destinées. Au fond de l'hypogée, une salle à piliers abritait le sarcophage où la momie reposait avec tous les attributs d'Osiris. Dans ce décor, un mobilier était disposé, qui faisait de cette salle et de ses annexes un palais souterrain, avec tout son luxe et ses commodités, comme la découverte des trésors de Toutânkhamon l'a mis en lumière. Tant il est vrai qu'aucune croyance ne put jamais mourir complètement en Égypte. Dans le cadre même qui affirmait avec tant de force les destinées célestes du roi et la libération de son âme de l'habitation forcée dans le tombeau, un équipement raffiné s'efforçait de faire de ce tombeau, suivant la plus vieille tradition, une résidence aussi confortable que possible.

Le relâchement de connexion entre la sépulture et son lieu de culte, consommé dans les tombes royales, n'eut aucune influence sur les tombes privées du Nouvel Empire. Le manque d'espace dans les nécropoles s'y opposait, et la tradition rituelle était restée trop vivace.

L'hypogée thébain adopta un type qui entérinait les divers développements des époques précédentes, et traduisait d'ailleurs fidèlement la croyance éclectique du temps.

Il se composait d'abord d'une cour, souvent précédée par un pylône, au fond de laquelle se trouvait la façade de la chapelle, taillée dans le rocher. Une petite pyramide en briques crues en surmontait généralement l'entrée, en profession de la foi solaire. Sur les parois de cette façade, orientée vers l'ouest selon la religion d'Osiris, des stèles d'offrandes étaient fixées : l'une d'elles était la fausse-porte, moyen de sortie, pour l'âme, du monde souterrain et expression des plus vieilles croyances chthoniennes. Sous roche, un vestibule transversal, précédant un corridor perpendiculaire terminé en cul-de-sac, était l'essentiel d'un plan plus ou moins développé, suivant la richesse ou la fantaisie de chacun. Les murs en étaient ornés de peintures reproduisant l'ancien répertoire des mastabas, mais enrichi au goût du jour. Le corridor aboutissait soit à une statue du défunt, soit à une stèle fausse-porte, établis au-dessus du caveau funéraire, auquel un souterrain partant de la cour donnait accès pour les funérailles.

*
* *

Ce fut là la forme la plus évoluée de la sépulture égyptienne, qui se perpétua sans grands changements jusqu'à la fin de la civilisation pharaonique. En dépit du développement des doctrines et de leur expression dans les textes et dans les peintures funéraires, il est évident qu'elle resta fidèle jusqu'au bout au dispositif basé sur les vieilles croyances chthoniennes, héritées de l'époque préhistorique, de l'habitation des âmes dans le tombeau.

Étienne DRIGON.

LE ROSAIRE ESTIVAL.

RYTHMES.

Faut-il qu'au vent d'automne, ô nids, vous succombiez ?
Déjà, la scie aiguë a mordu dans l'aubier...

Les rouges flamboyants embrasent à nouveau
De leurs feux de Bengale éclatant, les rameaux
Si longtemps dénudés.

Ah, qu'ainsi ne renaisse
De l'hiver
Ton ardent flamboiement, ô jeunesse.

Que ton amour m'emporte au-delà de moi-même
Jusqu'au miracle du Grand-Meaulnes d'autrefois,
Car ton âme a gardé son mystère et sa foi
Tandis que mon exil se corrompt en blasphème.

O mer, ô mort, ô double et calme immensité.
Sans espoir, sans désir, et sans rien regretter
Coulez au plus profond de votre obscurité...

La nuit soude au ciel bas les arbres du jardin
Et parmi l'entrelacs des branches, le halo
Jaunissant de la lune apparaît puis s'éteint
Comme au poing du berger rentrant des monts, s'agite
Au hasard des sentiers incertains, le falot
 Qui le ramène au gîte.

J. FISCHTER.

Le Caire, juin 1943.

LA JOUTE ORATOIRE DANS LE DRAME GREC.

(SUITE.)

LE PROCÈS D'HÉLÈNE⁽¹⁾.

LES FAITS.

Troie est prise et saccagée. Cependant que, butin insigne, les Phrygiennes sont tirées au sort, la Spartiate Hélène revient de droit à Ménélas, son époux. « Si — déclare-t-il — j'ai marché contre Troie, ce n'est pas tant à cause de cette femme, comme on le pense, que pour me venger de l'homme qui, sans respect pour les lois de l'hospitalité, l'avait enlevée (1). » Ainsi parle-t-il. N'empêche que, sa vengeance consommée, l'Atride est fort aise de reprendre la Tyndaride en son pouvoir. Serait-ce pour la ramener à Lacédémone afin qu'elle y honore désormais les dieux à ses côtés ? Il se peut. Mais fait-on dans la vie toujours ce que l'on veut ? Hécube, la lamentable Hécube, se frappant le sein, maudit « l'odieuse

(1) *Les Troyennes* d'Euripide, traduction Louis Humbert, édition Garnier Frères.

femme de Ménélas, opprobre de Castor, honte de l'Eurotas, qui a fait égorger Priam, son époux, père de cinquante enfants, et l'a précipitée, elle, dans un abîme d'infortune (1).» Le chœur des Troyennes surenchérit : « Ménélas, l'honneur de tes ancêtres et de ta maison exige que tu punisses ta femme ; prends garde que la Grèce ne te reproche ta mollesse ; montre à tes ennemis que tu es un homme de cœur (1).» L'armée des Grecs à son tour se prend à murmurer contre la fille du Cygne et de Léda. Politique, Ménélas comprend que, s'il pardonne ouvertement à l'infidèle, c'en est fait de sa popularité. Et c'est ainsi que, dans les *Troyennes* d'Euripide, le débat s'engage, l'accusation étant poursuivie par Hécube, cependant qu'Hélène, invoquant Vénus, assume sa propre défense.

Mais ce débat n'aboutit point à une sentence exécutoire. Sans doute, Ménélas le clôturera-t-il par ces mots : « C'est de ton plein gré que tu as quitté mon foyer pour le lit d'un étranger, et le nom de Vénus n'est invoqué par toi que pour pallier ta faute. Va donc vers ceux qui te lapideront ; expie par une prompte mort les longues souffrances des Grecs et sache que désormais tu ne pourras plus me déshonorer (1).» Mais c'est là véhémence verbale, pure diatribe ; le cœur n'y est pas. Hécube ne s'y méprend guère. Nourrie d'expérience, elle lit comme dans un livre ouvert dans le cœur de l'Atride. « Il n'est point, lui représente-t-elle, de véritable amant qui cesse d'aimer, quels que soient les caprices de celle qu'il aime (1).» Aussi bien, est-ce à seule fin de sauver la face que Ménélas, faisant la grosse voix, s'écrie : « J'ordonne à mes serviteurs de l'emporter vers la flotte pour l'embarquer. . . Arrivée à Argos, la misérable aura la mort misérable qu'elle mérite, et son exemple apprendra aux femmes à respecter la pudeur. C'est

(1) *Les Troyennes* d'Euripide, traduction Louis Humbert, édition Garnier Frères.

chose difficile ; mais son supplice frappera de terreur la démente des autres, fussent-elles encore pires (1). » Paroles artificieuses, et qui donnent, répétons-le, le change sur les véritables desseins de l'Atride. C'est ce qui s'avère d'ailleurs dans l'*Oreste* du même Euripide. Le couple débarqué à Argos, il n'est plus question pour Ménélas de châtier, d'aucune façon, son épouse reconquise. Mais quoi ! la question portant sur la culpabilité ou l'innocence d'Hélène restera-t-elle sans réponse ? Cette aventure judiciaire demeurera-t-elle sans dénouement ? De gré ou de force, le tragique doit conclure. Il cherche un biais pour poser à nouveau le débat, et il le trouve. Les Argiens réclament la mise à mort d'Oreste qui a plongé un glaive vengeur dans le sein maternel. Minerve, par une sentence longuement motivée, à laquelle les considérations politiques ne sont pas étrangères, absout l'inculpé (2). Mais il n'en va pas moins qu'entre les poursuites et la relaxe, Oreste est en butte à des sollicitations pressantes de ses familiers. Pylade lui murmure à l'oreille : « En châtiant Hélène, nous vengerons la Grèce entière, les enfants dont elle a tué les pères, les pères qu'elle a privés de leurs enfants, les femmes qu'elle a rendues veuves : quels cris d'allégresse, quel encens sur les autels des dieux, que de prières en notre faveur pour nous remercier d'avoir tué cette méchante femme, fatale à tant de héros ! » (3) Electre l'encourage dans ce dessein. « Que s'enfoncent, lui dit-elle, des épées à deux tranchants dans le sein de cette femme qui a abandonné son père et son mari, et fait périr des milliers de Grecs sur les bords du Scamandre, là où les traits acérés ont fait couler tant de

(1) *Les Troyennes* d'Euripide, traduction Louis Humbert, édition Garnier Frères.

(2) V. le procès d'Oreste, *Revue du Caire*, août 1943.

(3) *Oreste* d'Euripide, traduction Louis Humbert, édition Garnier Frères.

larmes (1). » Le chœur des Argiennes décrète : « La fille de Tyndare mérite la haine de toutes les femmes, elle qui a déshonoré son sexe (1). » Un Phrygien, ramené en esclavage, se lamente : « Ilion, Ilion, malheur à moi ! O ville de la Phrygie, terre fertile, mont sacré de l'Ida ! Que je déplore ta ruine ! Par des chants funèbres et d'une voix barbare, je te pleure, toi qui as été renversée à cause de cette femme née d'un œuf de cygne, à cause de cette belle fille de Léda, cette funeste Hélène, l'Erinnys des murs bâtis par Apollon ! (1) » Si bien qu'Oreste décide de se poser en justicier. C'est à la suite de son geste, d'ailleurs manqué, qu'Apollon statuera et, sans désenparer, exécutera lui-même son jugement.

Nous nous référerons donc aux *Troyennes* d'Euripide pour y puiser les éléments du débat et à l'*Oreste* du même tragique pour en extraire ceux d'une décision qui, comme on le verra, ressortira, à titre posthume, au merveilleux (2).

LES DÉBATS.

L'ACCUSATION.

HÉCUBE. — C'est bien vainement qu'Hélène se pose en victime de Vénus, de la déesse qui chérissait mon fils Paris, pour la raison, sera-t-il sans doute insinué, que, dans un concours de beauté qui l'opposait à Junon et à Pallas, c'est elle que, par le truchement d'une pomme, il sacra lauréate. Chansons que tout cela ! Je plaiderai tout d'abord la cause des déesses. Je ne crois pas que Junon et la vierge Pallas en soient venues à ce point de croire que l'une ait voulu vendre Argos aux barbares, l'autre soumettre Athènes au joug des Phrygiens.

(1) *Oreste* d'Euripide, traduction Louis Humbert, édition Garnier Frères.

(2) Ces extraits sont empruntés à la traduction de Louis Humbert, édition Garnier Frères.

C'est en jouant, c'est en badinant qu'elles sont venues sur l'Ida pour y disputer le prix de la beauté. Pourquoi la déesse Junon aurait-elle éprouvé un si vif désir de paraître belle? Était-ce pour trouver un époux plus grand que Jupiter? Minerve recherchait-elle l'union d'un dieu, elle qui, fuyant l'hymen, a obtenu de son père de rester vierge? N'attribue pas, Hélène, aux déesses une telle sottise pour donner un prétexte spécieux à ta perversité. Tu ne persuaderas pas les sages. Ne dis pas — il ne serait rien de plus ridicule! — que Vénus ait accompagné mon fils dans la demeure de Ménélas. N'aurait-elle pu, tout en restant tranquillement au ciel, le transporter à Troie et y transporter aussi Amyclées, la résidence de Tyndare où, Hélène, tu vis le jour?

« Mon fils était d'une grande beauté; à sa vue le sentiment que tu éprouvas devint Cypris. Les mortels donnent à toutes leurs folies amoureuses le nom d'Aphrodite, qui rappelle avec raison celui d'Aphrosyne. Quand donc Pâris, dans son costume barbare, tout resplendissant d'or, s'est montré à toi, tu as perdu la tête. A Argos, tu avais peu de fortune et tu te flattais, en quittant Sparte pour la ville des Phrygiens où l'or coulait à flot, que tu aurais de quoi satisfaire tes prodigalités; le palais de Ménélas ne suffisait pas à tes goûts de luxe et à tes besoins. Mais, diras-tu, c'est mon fils qui t'a amenée de force. Ah oui vraiment? Qui donc parmi les Spartiates l'a su? Quels cris as-tu poussés qu'aient entendus le jeune Castor et son frère qui, vivant encore, n'étaient pas encore au nombre des astres? Lorsque tu fus arrivée à Troie, et que les Grecs eurent bientôt suivi tes pas, dès que la guerre fut commencée, si l'on t'annonçait quelque succès de Ménélas, tu le louais, pour tourmenter mon fils par cette rivalité dangereuse pour son amour; mais quand les Troyens étaient vainqueurs, Ménélas ne comptait plus. Tu ne voyais que la fortune, tu ne suivais qu'elle, sans te préoccuper de la vertu. Et tu prétendrais que tu aies voulu t'enfuir en te laissant glisser du haut des murs,

comme si tu étais restée dans la ville malgré toi ? Quand t'a-t-on surprise à te suspendre à un lacet fatal, à aiguiser un poignard : ainsi que le fait toute femme généreuse qui regrette un premier mari ? Et pourtant que de fois ne t'ai-je pas dit moi-même, « Pars, ma fille, laisse mon fils épouser d'autres femmes, je t'aiderai à gagner furtivement les vaisseaux des Achéens. « Mets fin à la guerre entre les Grecs et nous. » Mais cela ne te plaisait pas. Tu étais ton orgueil dans le palais de Pâris et tu voulais être adorée par les barbares. Voilà ce qui te touchait. Et, dans les circonstances où nous sommes, tu oses te montrer toute parée et tu respires le même air que ton mari, ô la plus exécrable des femmes ! Tu devrais, au contraire, te présenter humblement, en haillons, tremblante d'effroi, la tête rasée, avec plus de modestie que d'impudence, toi qui as tant de fautes à te reprocher ! » Pour en venir à la conclusion de mon discours, je pense que Ménélas, « pour l'honneur de la Grèce, doit tuer cette femme comme elle le mérite ; et que ce soit désormais une loi pour toutes les femmes. La mort pour celle qui aura trahi son mari ! »

LA DÉFENSE.

HÉLÈNE. — « Je veux, Hécube, réfuter les accusations que tu as portées contre moi et opposer mes récriminations aux tiennes. D'abord, c'est toi qui as enfanté la cause de mes maux en enfantant Pâris, ensuite c'est le vieux Priam qui nous a perdues, Troie et moi, en ne tuant pas ce Pâris, annoncé par une prophétie comme une torche incendiaire. Apprends maintenant tout ce qui s'en est suivi. Pâris est choisi comme juge entre les trois déesses : Pallas offre de conquérir la Grèce à la tête des Phrygiens ; Junon lui promet que, s'il se prononce en sa faveur, il aura l'empire de l'Asie et de l'Europe. Vénus, enfin, lui vantant mes charmes, lui promet de me donner à lui si elle obtient sur les autres le prix de la beauté. Vois ce qui

en est résulté. Vénus l'a emporté et voici comment mon hymen a été utile à la Grèce : les Grecs n'ont pas été soumis par les barbares ; ceux-ci ne les ont ni vaincus, ni asservis. Mais si la Grèce a été heureuse, moi j'en meurs, parce que, vendue pour ma beauté, je suis honteusement accusée quand je mériterais qu'une couronne ornât ma tête ». Tu prétends, Hécube, que je ne me suis pas expliquée sur ma fuite hors du palais de Ménélas, ou plutôt, arrangeant la chose à ta façon, tu as cherché de me confondre par avance. Je m'expliquerai donc. Sache « qu'il était venu conduit par une déesse toute puissante, celui qui a été mon mauvais génie, cet Alexandre, ce Pâris comme tu voudras l'appeler, ce Troyen, à qui Ménélas, le plus lâche des hommes, livra son foyer quand il quitta Sparte et partit pour la Crète », pour y recueillir la succession de Crétéus. « Et sur ce qui en résulta, ce n'est pas Ménélas, c'est moi-même que j'interrogerai. Quelle fut ma pensée quand je suis partie de chez moi pour suivre cet étranger, en abandonnant ma patrie et mon foyer ? Prends-t-en, Ménélas, à la déesse et sois plus puissant que Jupiter, qui, maître des autres divinités, est l'esclave de Vénus ! J'ai donc droit au pardon. » Mais voici qu'on porte contre moi une accusation plus spécieuse : « Quand Alexandre fut descendu chez les morts et que sa mort eut rompu l'union qui m'avait été inspirée par la déesse, je devais », prétend Hécube, « je devais quitter ma maison et me rendre aux vaisseaux des Grecs. Eh bien, j'ai tenté de le faire ; j'en prends à témoin les gardiens des portes, les sentinelles placées sur les remparts. Plus d'une fois ils m'ont surprise cherchant à glisser mon corps du haut des créneaux jusqu'à terre. Mais un nouveau mari, Déiphobe, m'a ravie de force et m'a épousée malgré les Phrygiens. Comment donc peut-on soutenir que je meurs justement, quand cet homme qui m'a épousée malgré moi et pour ma beauté, au lieu de me valoir la victoire, m'a livrée à une amère servitude ? » Prétendre vaincre les dieux, c'est folie !

*
* *

Ces débats connaissent le point mort dans les Troyennes d'Euripide.

Dans l'Oreste du même tragique, nous l'avons vu, le fils de l'Atride, reprenant l'accusation pour son compte, s'institue d'autorité exécuteur des hautes œuvres de justice. Voici en quels termes un Phrygien, ramené à Argos en esclavage, fait le récit de l'exécution manquée : « Hélène pousse des cris, des cris lamentables : « Malheur sur moi ! », et, jetant son bras blanc contre sa poitrine, elle se meurtrit la tête de coups affreux. Elle fuit en courant de tous côtés avec ses sandales d'or. Mais Oreste entrelace ses doigts dans les cheveux de la malheureuse en la poursuivant avec des brodequins de Mycène ; il lui incline le cou sur l'épaule gauche, et il allait lui plonger dans la gorge son épée noire . . . mais, soudain, Hélène, ô Jupiter ! ô terre ! ô lumière ! ô nuit ! disparaît de la demeure, enlevée de la chambre soit par des enchantements, soit par un art magique, soit par la volonté des dieux (1). »

Mais quoi, le deus ex machina nous frustrera-t-il, cette fois encore, d'une sentence si longuement attendue ? Il n'en sera rien.

Aussi bien, est-ce Apollon qui statuera en ces termes, à titre posthume :

LA SENTENCE.

Attendu qu'Oreste a voulu faire périr Hélène, pour se venger de Ménélas qui n'a point pris sa défense dans le procès qui lui fut intenté à l'occasion du meurtre de Clytemnestre, sa mère ;

Attendu qu'Hélène n'est point tombée sous ses coups, qu'elle lui a échappé, et qu'elle est plus vivante que jamais ;

(1) *Oreste* d'Euripide, traduction Louis Humbert, édition Garnier Frères.

Attendu qu'il était juste qu'il en fût ainsi et que c'est moi-même « qui l'ai sauvée pour obéir à Jupiter, mon père » ;

Attendu, en effet, qu'il eût été inconcevable qu'Hélène tombât sous les coups d'un mortel ;

Que « fille de Jupiter, elle devait jouir de l'immortalité » ;

Que tout concourait pour qu'elle eût « sa place dans le ciel, près de Castor et de Pollux » ;

Par ces motifs :

Décide « de conduire Hélène au palais de Jupiter à travers les plaines étoilées du ciel, afin que, placée près de Junon et d'Hébé, la compagne d'Hercule, elle soit, pour les hommes, une divinité à laquelle ils offriront leurs libations, et, avec les Tyndarides, fils de Jupiter, veille sur mer au salut des nautoniers ».

E. DEGIARDE.

(à suivre.)

COURS MAINTENON

10, RUE CHAMPOLLION. — Tél. 43550

Rentrée : 13 Septembre 1943

Section anglaise : Cambridge Junior et Senior
(même pour section française)

Baccalauréat 1^{re} et 2^e parties (Philosophie)

Cours complémentaires

Toutes classes primaires C. E. P. Jardin d'enfants moderne

Anglais même pour débutantes

Littérature pour élèves libres

Arabes et autres langues vivantes

Coupe — Couture — Arts ménagers — Sociologie

PEINTURE : classe spéciale par Prof. Tawil

Culture physique

Roof-Garden et plage d'enfants. Cours de perfectionnement

DEMI-PENSIONNAT

Les inscriptions sont reçues de 9 h. a. m. à 1 h. p. m.
et de 4 à 6 h. p. m.

MISSION LAÏQUE FRANÇAISE

Lycée Français du Caire

2, Rue El-Hawayati

JARDIN D'ENFANTS ET PETIT LYCÉE

Arabe dans toutes les classes, depuis le Jardin d'Enfants, et anglais à partir de la Huitième.

LYCÉE DE FILLES

Entièrement séparé. Préparation au Baccalauréat français et Cours Complémentaires (culture générale; enseignement ménager; puériculture).

LYCÉE DE GARÇONS

Enseignement de base commun. Option après le premier cycle entre les Sections française, égyptienne et commerciale.

Éducation physique et sports. Formation de l'esprit et du caractère par les méthodes libérales et actives. Service automobile.

Lycée Français d'Alexandrie

Chatby

JARDIN D'ENFANTS, LYCÉE DE FILLES

Entièrement séparé. Préparation au Baccalauréat français et au Baccalauréat égyptien. Section d'enseignement ménager.

LYCÉE DE GARÇONS

Préparation au Baccalauréat français, au Baccalauréat égyptien et au Diplôme Supérieur de Commerce.

Enseignement de l'arabe et de l'anglais dans toutes les classes.

Éducation physique et Sports.

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'AGRONOMIE ÉGYPTIENNE

Au Lycée et à l'annexe agricole de Ras el-Soda.

COURS SUPÉRIEURS :

sciences, lettres, droit, sciences économiques.

COURS D'INGÉNIEURS :

chimistes et de sous-ingénieurs électro-mécaniciens.

**LA RENTRÉE EST FIXÉE, DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS
DE LA MISSION LAÏQUE FRANÇAISE, AU LUNDI 4 OCTOBRE 1943.**

MISSION LAÏQUE FRANÇAISE

Lycée Franco-Égyptien

Avenue Fouad I^{er}, HÉLIOPOLIS

LYCÉE DE GARÇONS

Les deux cultures française et égyptienne données à tous les élèves.

Préparation aux Baccalauréats égyptien et français. Français, arabe et anglais obligatoires.

LYCÉE DE JEUNES FILLES

Entièrement séparé du Lycée de Garçons.

Baccalauréat. Section de culture générale. Arts d'agrément et ménagers.

JARDIN D'ENFANTS

Tous les sports sont pratiqués sur les plus vastes et les plus beaux terrains d'Égypte. — Autobus.

Collège Français de Garçons

45, Rue du Daher

Prépare au Certificat d'Études primaires françaises et au Baccalauréat égyptien.

Collège Français de Jeunes Filles

6, Rue Zohni, Daher

Prépare aux Certificats d'Études primaires et aux Brevets. Arabe et anglais dans toutes les classes.

Section de préparation au Brevet d'Études Commerciales.

**LA RENTRÉE EST FIXÉE, DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS
DE LA MISSION LAÏQUE FRANÇAISE, AU LUNDI 4 OCTOBRE 1943.**



Situation unique

au bord du Nil, près du Sporting et du Jardin de la Grotte
4, Rue IBN EL-MACHTUB, Tél. 45576. Madame MORIN



Les programmes officiels

TOUTES LES CLASSES

TOUS LES EXAMENS

BACCALAURÉAT

1^{re} partie : A, A, B

2^e » : Philosophie, Mathématiques

MAXIMUM DE SUCCÈS

Petits groupes d'élèves. Professeurs spécialisés

x x x

UNE SECTION ANGLAISE

Prépare avec succès depuis 10 ans aux examens anglais



Cours Supérieurs de Littérature, d'Art et de Philosophie

COURS COMMERCIAUX

DEMI-PENSION — AUTOBUS

Rentrée le lundi 4 octobre 1943

Aux éditions de « LA REVUE DU CAIRE »

LA VÉRITÉ
SUR
LA RELIGION EN U.R.S.S.

D'APRÈS LES DOCUMENTS
ORIGINAUX DU PATRIARCAT DE MOSCOU
TRADUITS DU RUSSE.

- Avec une lettre-préface de S.B. le Patriarche d'Alexandrie d'une grande importance historique.
- Une importante introduction par Alexandre Papadopoulo.
- Orné de 25 planches hors-texte.

PRIX P. T. 38

LA
REVUE DU CAIRE

Abonnements pour l'Égypte P. T. 100
pour l'Étranger le port en plus.

On est prié de s'adresser à M. GASTON WIET (5, Rue Adel
Abou Bakr — Zamalek — Le Caire), pour tout ce qui concerne
la rédaction, et à M. ALEXANDRE PAPADOPOULO (3, Rue
Nemr — tél. 41586 — Le Caire), pour tout ce qui concerne
l'administration.

LE NUMÉRO : 10 PIASTRES.

N. B. — M. L'ADMINISTRATEUR reçoit tous les jours
de 10 h. à 1 h., sauf les samedis et dimanches.